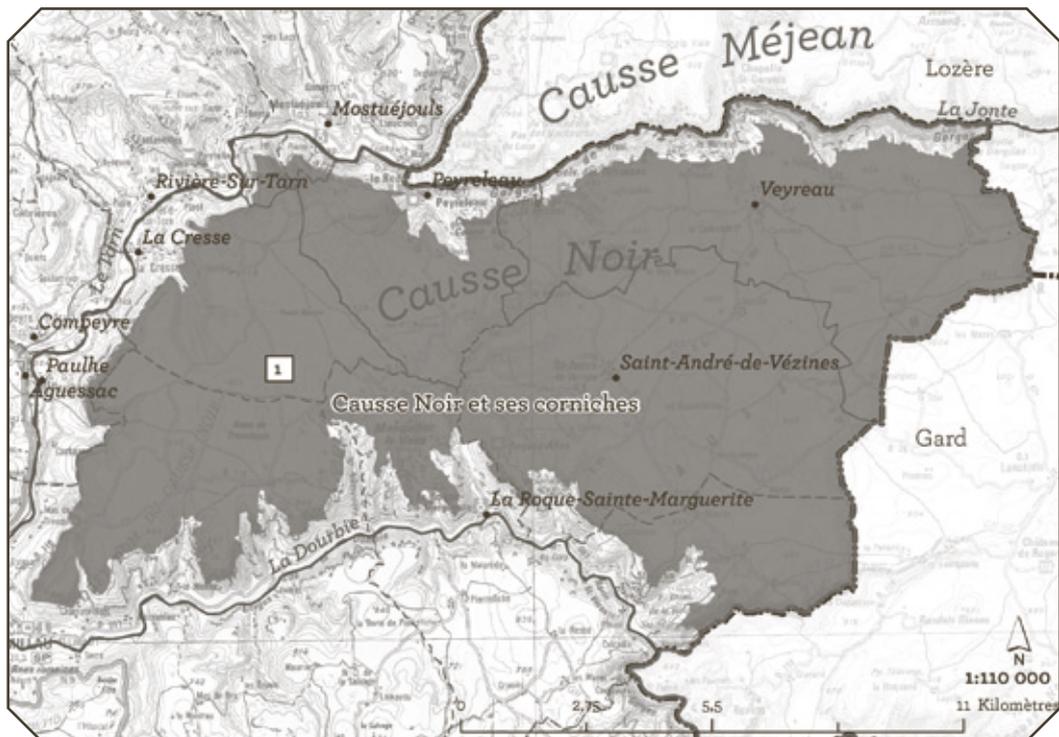


# CAUSSE NOIR ET SES CORNICHES

Directive Habitats naturels Faune Flore  
FR7300855

- ❖ **SUPERFICIE** : 13 990 HA ❖ **COMMUNES CONCERNÉES** : LA CRESSE, MILLAU, PAULHE, PEYRELEAU, LA-ROQUE-SAINTE-MARGUERITE, SAINT-ANDRÉ-DE-VÉZINES, VEYREAU
- ❖ **ALTITUDE MIN-MAX** : 450 > 1080 M ❖ **PRINCIPAUX ENJEUX** : FAUNE ET FLORE DES MILIEUX OUVERTS DE PELOUSES, FORÊTS ANCIENNES, FLORE DES ZONES ROCHEUSES

## ❖ LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE



La Pouncho d'Agast



## ❖ LES CARACTÉRISTIQUES DU SITE

Le Causse Noir est l'un des quatre Grands Causses, avec le Causse Méjean, le Causse du Larzac et le Causse de Sauveterre. Il est constitué d'une épaisse couche de sédiments calcaires qui s'est fracturée, créant au nord les Gorges de la Jonte et au sud les Gorges de la Dourbie. Sur le causse, l'eau s'est infiltrée dans de multiples fissures et a érodé le sous-sol donnant naissance à un réseau de nombreuses grottes, aven, rivières souterraines. Les causses constituent

ainsi des massifs karstiques. Les apports karstiques en eau sont considérables puisqu'ils peuvent représenter jusqu'à 85 % du débit de la Dourbie.

A l'est, le Causse Noir se prolonge dans les départements du Gard et de la Lozère. Le site Natura 2000 recouvre toute la surface du plateau et une partie des corniches.

Les milieux naturels doivent leur diversité à leur exploitation par l'homme. Il existe un lien étroit entre patrimoine

naturel et paysage. Les zones cultivées et les pelouses forment une mosaïque avec les forêts.

En cas d'abandon des cultures ou des parcours, des arbustes tels que le Genévrier commun s'implantent. Ils céderont ensuite la place à des forêts de Pins sylvestres. Cette « fermeture » du milieu se produit en quelques dizaines d'années et s'accompagne d'une diminution de la biodiversité.



Ce processus naturel menace des habitats naturels et des espèces animales et végétales d'intérêt communautaire. Les forêts naturelles de Pins sylvestres donnent un aspect sombre au causse. C'est de cette particularité qu'il tire son nom. La moitié occidentale du causse est occupée principalement par des boisements de pins noirs, de chênes pubescents et de pins sylvestres, et par

quelques cultures, landes et pelouses. Dans la moitié orientale du site, les boisements forment une mosaïque avec des milieux plus ou moins fermés et des cultures.

Les botanistes ont identifié 560 espèces de plantes !

La diversité des habitats naturels est extrême : 56 habitats distingués ; parmi eux, 24 sont d'intérêt communautaire.



Céphalanthère



Raisin d'ours

560  
ESPÈCES DE PLANTES

## ❖ QUELS ENJEUX SUR LE SITE ?

◆ Conserver les pelouses liées à l'activité pastorale (parcours) et en limiter l'embroussaillage : le maintien des milieux ouverts par la pratique du pâturage sur les grandes étendues du Causse Noir est l'enjeu le plus fort. Il est aussi primordial d'encourager la fauche des prairies naturelles et l'utilisation des cultures extensives ; les céréales semées en alternance avec des fourrages ont permis le développement d'espèces messicoles (liées aux moissons) devenues très rares dans toutes les régions de France.

◆ Favoriser les forêts de hêtres, limiter la création de sentiers et gérer les activités de pleine nature pour préserver l'intégrité du site et la quiétude de la faune sauvage. Les possibilités de développement des activités de pleine nature attirent toujours plus de pratiquants. Grâce à une concertation efficace en accord avec la réglementation en site Natura 2000, les manifestations et équipements sportifs (qu'ils soient ponctuels ou pérennes) sont réfléchis pour être compatibles avec les enjeux liés à la protection de la nature.



Ruiniformes



Bergerie

## ❖ QUELLES ACTIONS POUR CONSERVER CETTE BIODIVERSITÉ D'IMPORTANCE EUROPÉENNE ?

La priorité est le maintien d'une agriculture extensive. L'élevage des brebis a contribué à un équilibre entre des espaces plus ou moins ouverts et les bois.

Pour répondre à cet enjeu, Natura 2000 propose aux éleveurs des aides financières pour compenser les contraintes de gestion des parcours et encourager leur utilisation par les troupeaux.

Il faut diviser et clôturer les parcelles à pâturer pour que les animaux aient vraiment une action bénéfique sur la flore. Le chargement (nombre d'animaux par ha) et le nombre de jours de pâturage sont des éléments essentiels. L'objectif est de freiner l'envahissement par les arbustes, et de garantir la pérennité de la ressource alimentaire pour les animaux.

Dans les Gorges de la Jonte, l'Office National des Forêts (ONF) a classé en Réserve Biologique Intégrale le Cirque de Madasse. La richesse floristique y est protégée de toute exploitation forestière, d'ailleurs naturellement limitée à cause de la pente et des difficultés d'accès. La forêt vieillit sans intervention humaine et les promeneurs doivent rester sur les chemins existants.



Vessac



Réunion natura 2000

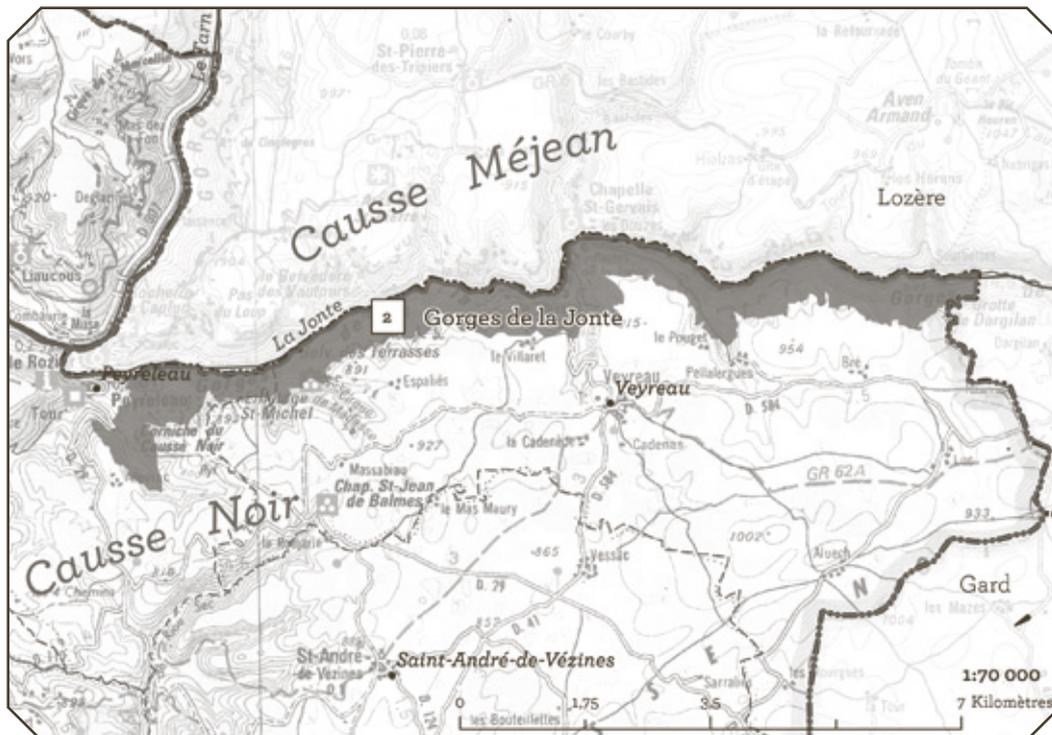
# GORGES DE LA JONTE

Directive Habitats naturels Faune Flore  
FR7300849

- ❖ **SUPERFICIE** : 778 HA ❖ **COMMUNES CONCERNÉES** : PEYRELEAU, VEYREAU ❖ **ALTITUDE MIN-MAX** : 400 > 900 M ❖ **PRINCIPAUX ENJEUX** : FFAUNE ET FLORE DES VERSANTS ABRUPTS DES GORGES, FORÊTS ANCIENNES DES GORGES, FLORE DES ZONES ROCHEUSES



## ❖ LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE



Corniches

## ❖ LES CARACTÉRISTIQUES DU SITE

Le périmètre reconnu par la Directive habitats naturels est situé sur les corniches nord du Causse Noir, en rive gauche de la Jonte, rivière qui se jette dans le Tarn à Peyreleau. Il s'agit d'un ensemble de gorges et de corniches où on trouve une végétation rupicole (des rochers), mais aussi des landes et des taillis de Chênes pubescents et de Pins sylvestres. On y connaît de nombreuses grottes et une ripisylve (forêt de bord de rivière) en fond de vallée.

La température moyenne du mois le plus chaud (juillet ou août) est de 20 °C ; la température moyenne du mois le plus froid (janvier) est de 2,7 °C. Il convient de noter particulièrement la sécheresse du climat local.



NATURA 2000

## ❖ QUELS ENJEUX SUR LE SITE ?

Le site est composé pour l'essentiel de rochers et de forêts, sur des pentes fortes. De nombreux affleurements rocheux, falaises et éboulis marquent les paysages. La présence de la Jonte en fond de vallée apporte une richesse complémentaire aux milieux terrestres avec une ripisylve localement intéressante. L'intérêt floristique des milieux rocheux et rocailleux (falaises, dolomies, éboulis...) est très important, on y trouve plusieurs espèces protégées au niveau national ou régional, et de nombreuses espèces endémiques (qu'on ne trouve que dans cette région des Grands Causses). Trois habitats d'intérêt communautaire ont été recensés : Fruticées à buis (formations de buissons et arbustes), hêtraie, forêt de pins.



*Hêtraie*



*Rosalia alpina*



## ❖ QUELLES ACTIONS POUR CONSERVER CETTE BIODIVERSITÉ D'IMPORTANCE EUROPÉENNE ?

Les actions validées dans le document d'objectifs comportent plusieurs axes, comme :

- ◆ conserver les vieux bois et les arbres à cavités (pour favoriser les chauves-souris, les oiseaux et les insectes),
- ◆ favoriser les habitats favorables aux chauves-souris (grottes, haies),
- ◆ concilier les pratiques de loisirs (escalade, canoë...) et la préservation des espèces et de leurs habitats,
- ◆ sensibiliser les acteurs locaux et le grand public aux enjeux liés aux activités de loisirs (documents d'information, formation des professionnels, sorties de découverte...)



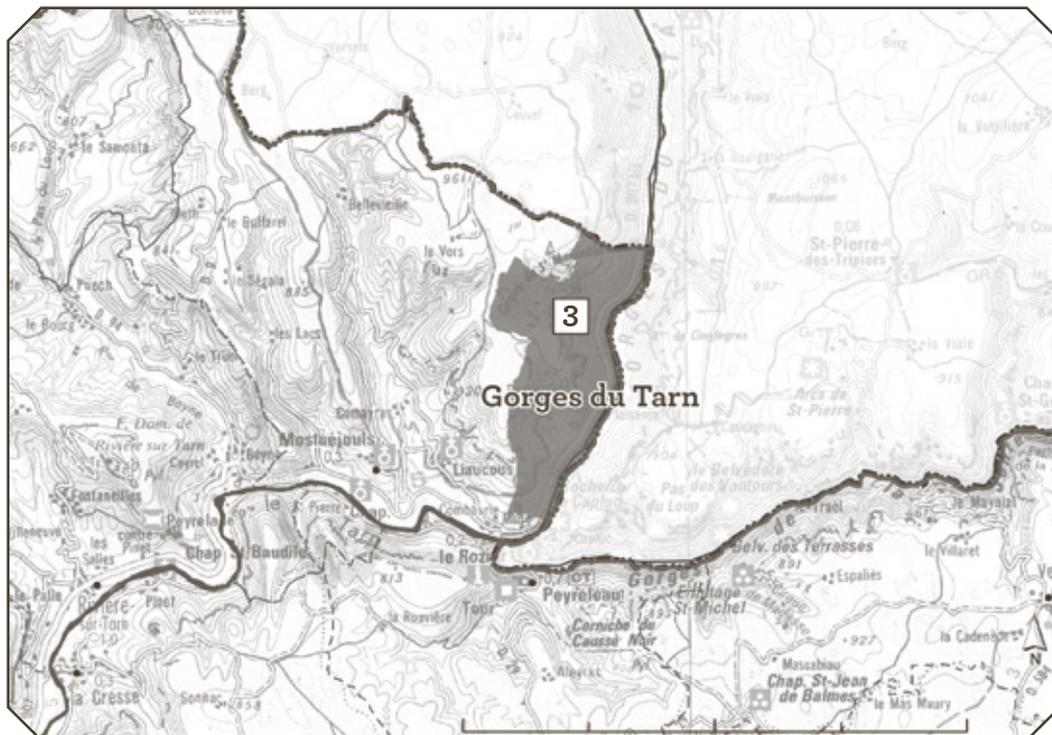
# GORGES DU TARN

Directive Habitats naturels Faune Flore  
R7300848

❖ **SUPERFICIE** : 489 HA ❖ **COMMUNE CONCERNÉE** : MOSTUÉJOULS ❖ **ALTITUDE MIN-MAX** : 400 > 850 M ❖ **PRINCIPAUX ENJEUX** : FAUNE ET FLORE DES MILIEUX OUVERTS DE PELOUSES, FORÊTS ANCIENNES, FLORE DES ZONES ROCHEUSES, FAUNE AQUATIQUE



## ❖ LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE



## ❖ LES CARACTÉRISTIQUES DU SITE

Les gorges et corniches du Tarn dominent la rivière Tarn dans le département de l'Aveyron. Particulièrement profondes, elles séparent le Causse Méjean du Causse de Sauveterre, par une tranchée de 500 m de profondeur par endroits. La végétation est essentiellement constituée de landes et de taillis à buis et à chênes pubescents. D'un point de vue géologique, le site

comprend des terrains sédimentaires de l'ère secondaire (200 millions d'années), avec des calcaires et des dolomies. La température moyenne du mois le plus chaud (juillet ou août) est de 20 °C ; la température moyenne du mois le plus froid (janvier) est de 2,7 °C. Il convient de noter particulièrement la sécheresse du climat local, qui a pour conséquence de favoriser une flore et une faune à tendance méditerranéenne.





Eglazines

## ❖ QUELS ENJEUX SUR LE SITE ?

La végétation est marquée par des influences méditerranéennes, qui se traduisent par la présence d'espèces telles que le Chêne vert ou le Genévrier de Phénicie. L'intérêt botanique est bien connu depuis longtemps avec une flore riche de plantes rares et endémiques (qui ne poussent que dans cette région des causses).

Les cirques sont remarquables, dont celui de Saint-Marcellin, où sont encore présentes des constructions qui témoignent d'activités humaines dans ces zones très escarpées.

Il faut également noter la présence de Castor d'Europe dans les gorges, et le retour naturel de la loutre. Le Mouflon de Corse a été introduit sur la commune de Mostuéjols et se disperse aux alentours. On peut également observer la genette,

le putois, la fouine, la martre, le blaireau, le renard...

Les zones bien exposées sont favorables à la présence du Lézard ocellé, alors que la rivière, très appréciée des pêcheurs, accueille truites, barbeaux...

Deux types d'habitats d'intérêt communautaire ont été décrits dans le site. Leur surface cumulée représente seulement 4,5 % de la surface totale du site : bancs de graviers végétalisés (liés à la rivière) et pelouses des causses sur les versants.

La principale menace est liée aux variations de régimes hydrauliques consécutifs aux crues (menaces pour les habitats et les espèces aquatiques) et à l'abandon de gestion par les agriculteurs pour les habitats de pelouses.

*Tichodrome échelette*



*Anthyllis des montagnes*



*Aster alpinus*



Mostuéjols

## ❖ QUELLES ACTIONS POUR CONSERVER CETTE BIODIVERSITÉ D'IMPORTANCE EUROPÉENNE ?

Les actions proposées dans le document d'objectifs comportent plusieurs axes, dont notamment :

- ◆ conserver les habitats d'intérêt communautaire en informant les propriétaires et utilisateurs
- ◆ favoriser les habitats favorables aux chauves-souris (haies, vieux arbres, grottes...)
- ◆ concilier les pratiques de loisirs et la préservation des espèces et de leurs habitats, notamment celles liées aux cours d'eau
- ◆ sensibiliser les acteurs locaux et le grand public aux enjeux liés aux activités de loisirs (escalade, canoë...).

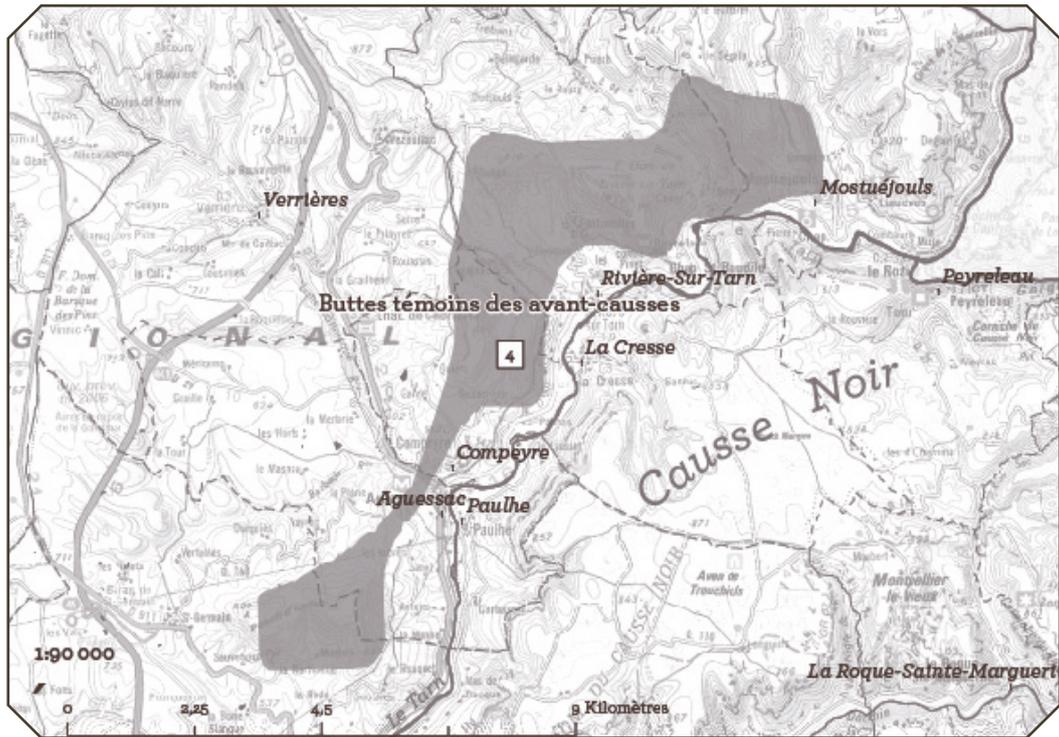


# BUTTES-TÉMOINS DES AVANT-CAUSSES

Directive Habitats naturels Faune Flore  
FR7300859

- ❖ **SUPERFICIE** : 2325 HA
- ❖ **COMMUNES CONCERNÉES** : AGUESSAC, COMPEYRE, MILLAU, MOSTUÉJOULS, RIVIÈRE-SUR-TARN, VERRIÈRES
- ❖ **ALTITUDE MIN-MAX** : 580 > 870 M
- ❖ **PRINCIPAUX ENJEUX** : FORÊT DE CHÊNES VERTS, HABITATS NATURELS DE MILIEUX OUVERTS

## ❖ LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE



Fontaneilles

## ❖ LES CARACTÉRISTIQUES DU SITE

Les avant-causses, plus anciens que les causses, ont été formés par les dépôts marins voici 200 millions d'années, et sont constitués de roches calcaires et de marnes (roche formée de calcaire et d'argile).

Ce site comprend également des terrains marneux et des calcaires argileux.

Le site s'étend à l'ouest de la Vallée du Tarn, où l'érosion a isolé une série de buttes témoins ceinturées de talus marneux. Elles sont caractérisées par les parois et corniches calcaires, recouvertes de pelouses, de landes et de taillis de

chênes pubescents. Une partie du site est constituée par une remarquable chênaie verte très ancienne, qui témoigne des influences méditerranéennes marquées en cet endroit, avec une sécheresse estivale marquée.

Le site est notamment exploité par l'agriculture : viticulture, production de fruits (cerises, abricots, mirabelles, pommes), maraîchage...

Cette évolution est relativement récente et a contribué à la modification des paysages de ces secteurs favorables à l'agriculture.



## ❖ QUELS ENJEUX SUR LE SITE ?

Huit types d'habitats d'intérêt communautaire ont été décrits dans le site, notamment :

- ◆ prairies plus ou moins humides,
- ◆ pelouses et landes,
- ◆ forêt de chênes vert.

La surface cumulée occupée par les différents habitats d'intérêt communautaire représente environ 12 % de la surface totale du site Natura 2000.

Le développement de l'agriculture et la transformation des milieux naturels en cultures de toute sorte ont donc eu pour conséquence la disparition d'habitats naturels et de milieux au détriment du développement économique de la vallée. Situé à proximité de l'agglomération

de Millau et sur la route des Gorges du Tarn et de la Jonte, le secteur est très apprécié par les populations locales et les touristes.

Témoin d'un passé déjà lointain correspondant à l'épisode climatique dit xérothermique (chaud) datant de 7000 ans, la chênaie verte occupe 25 ha sur les versants ensoleillés de la Vallée du Tarn. Constituée de taillis denses relativement jeunes sur les pentes de Peyrelade, à la suite d'anciennes coupes, on retrouve cette forêt éparpillée en bouquets plus âgés accrochés aux corniches rocheuses voisines. Par ailleurs, cette forêt accueille une diversité exceptionnelle en champignons.



Fontaneilles



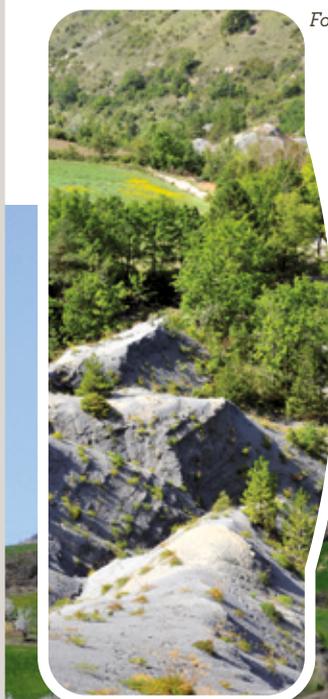
Genêt d'Espagne (*Spartium junceum*)

## ❖ QUELLES ACTIONS POUR CONSERVER CETTE BIODIVERSITÉ D'IMPORTANCE EUROPÉENNE ?

Les actions sur le site visent en priorité à maintenir les activités agricoles favorables aux habitats d'intérêt communautaire, et à laisser vieillir la chênaie verte.



Fontaneilles

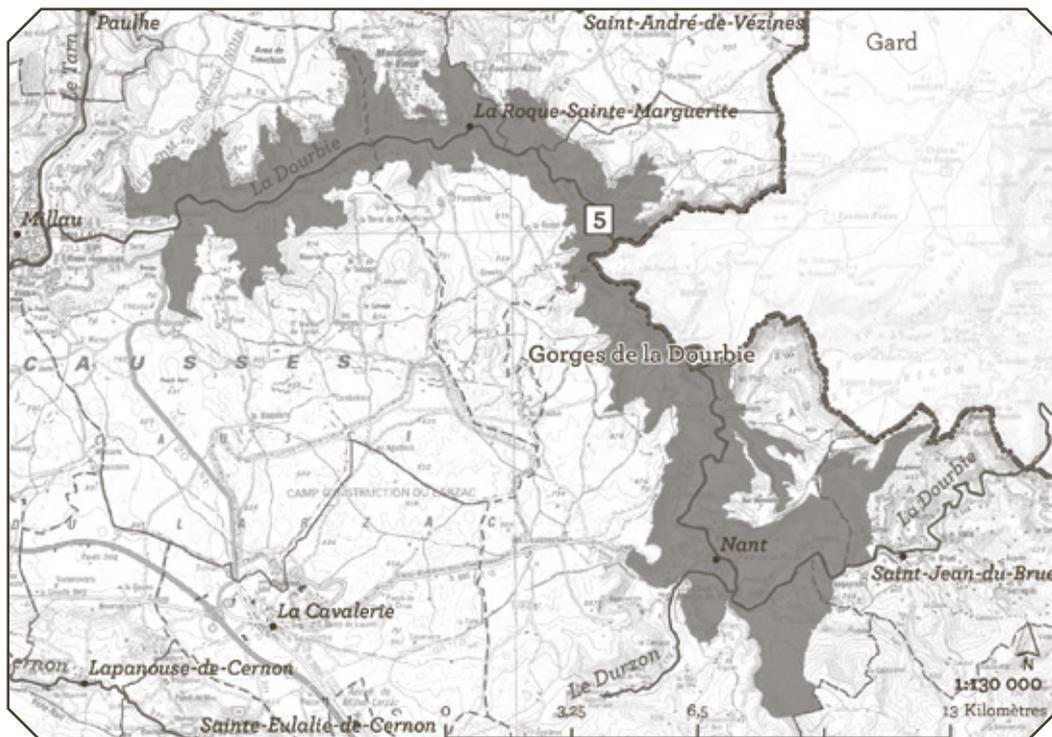


# GORGES DE LA DOURBIE

Directive Habitats naturels Faune Flore  
FR7300850

- ❖ **SUPERFICIE** : 7087 HA ❖ **COMMUNES CONCERNÉES** : Le périmètre est inclus pour 94 % dans le département de l'Aveyron (6667 ha) et pour 6% (420 ha) dans le département du Gard. LA ROQUE-SAINTE-MARGUERITE, MILLAU, NANT, SAINT-ANDRÉ-DE-VÉZINES, SAINT-JEAN-DU-BRUEL, REVENS (GARD)
- ❖ **ALTITUDE MIN-MAX** : 360 > 850 M ❖ **PRINCIPAUX ENJEUX** : FAUNE AQUATIQUE ET FLORE DES MILIEUX OUVERTS DE PELOUSES, FORÊTS ANCIENNES, FLORE DES ZONES ROCHEUSES

## ❖ LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE



## ❖ LES CARACTÉRISTIQUES DU SITE

Le site des Gorges de la Dourbie s'étend sur les deux départements du Gard et de l'Aveyron.

Les gorges séparent le Causse du Larzac du Causse Noir.

La Dourbie se jette dans le Tarn à Millau et prend sa source 60 km plus haut, sur les pentes du massif de l'Espérou.

Le site comporte une très forte diversité de milieux : gorges, falaises, rivière, forêts... Les usages du site sont donc très nombreux, et concernent de plus en plus des activités touristiques, liées

à la présence de la rivière (activités de baignade et de pêche) et des paysages majestueux des gorges (escalade, randonnée, VTT...).

Dans ce site de gorges et de vallons, la forêt, à divers stades de développement, a conquis presque tout l'espace disponible, sauf dans les quelques secteurs où l'agriculture se maintient. Il s'agit alors d'une agriculture extensive d'élevage d'ovins ou de bovins, utilisant majoritairement les bois et les parcours. On peut néanmoins noter que la hêtraie



va devenir dominante au profit de pineraies mésophiles, de certaines chênaies et dans le complexe riverain (substitution aux peupleraies sèches). Les formations intermédiaires (landes, friches...), entre forêts et cultures, risquent d'être progressivement résorbées.

La mosaïque paysagère pourrait donc encore se simplifier. On peut aussi s'attendre à une extension de certains résineux introduits, au fort pouvoir colonisateur comme le Pin noir. Le paysage végétal pourrait en être considérablement modifié.



Loutre



*Aquilegia viscosa*



## ❖ QUELS ENJEUX SUR LE SITE ?

### CHAUVES-SOURIS

30 espèces de chauves-souris sont présentes en France, toutes protégées. Ces petits mammifères nocturnes se nourrissent d'insectes. Selon les espèces, elles chassent au-dessus de l'eau ou bien dans des zones boisées ou des landes. Elles sont sensibles aux dérangements (dans les grottes et les maisons) et aux modifications de leur environnement (disparition des haies, utilisation de pesticides...).

Le castor a colonisé petit à petit le cours de la Dourbie, à partir de quelques individus réintroduits en amont de la rivière.

Quant à la loutre, elle retrouve ici des milieux favorables pour se nourrir et se reproduire.

### POISSONS ET CRUSTACÉS

La Dourbie et le Durzon font partie des meilleures rivières à truites de France voire d'Europe. On y trouve encore le Chabot (*Cottus gobio*) et l'Ecrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*).

Ces espèces rares sont notamment menacées par la pollution des rivières et par l'invasion de l'Ecrevisse signal qui fait disparaître l'Ecrevisse à pattes blanches (compétition, prédation, maladie).

### HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

21 habitats d'intérêt communautaire sont connus dans le périmètre : ripisylves (forêts de bords de rivière), végétation des falaises ensoleillées ou ombragées, pelouses, éboulis... Souvent imbriqués en mosaïques complexes, ces habitats sont difficiles à différencier et à cartographier.

Les enjeux majeurs reposent :

- ◆ sur les habitats des milieux ouverts et les habitats aquatiques,
- ◆ sur les espèces liées aux milieux aquatiques (Castor d'Europe, Loutre, Chabot, Ecrevisse à patte blanches),
- ◆ sur les chauves-souris (en particulier le Petit et le Grand Rhinolophe, le Petit et le Grand Murin).



## ❖ LES ACTIONS

- ◆ Favoriser l'agriculture pour maintenir et restaurer les milieux ouverts,
- ◆ Maîtriser la fréquentation du site, pour éviter la détérioration de certains milieux et le dérangement des espèces animales (eau, milieux rocheux).



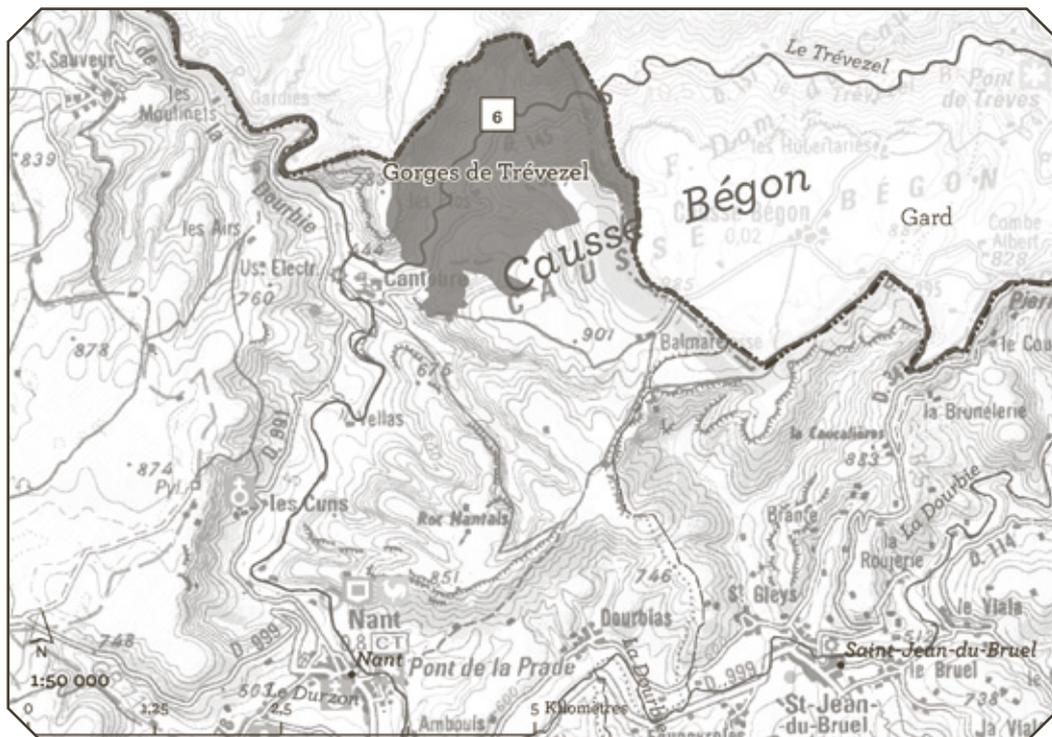
# GORGES DU TRÉVEZEL

Directive Habitats naturels Faune Flore  
FR7300851

- ❖ SUPERFICIE : 396 HA
- ❖ COMMUNE CONCERNÉE : NANT
- ❖ ALTITUDE MIN-MAX : 440 > 940 M
- ❖ PRINCIPAUX ENJEUX : FAUNE ET FLORE DES MILIEUX OUVERTS DE PELOUSES, FORÊTS ANCIENNES, FLORE DES ZONES ROCHEUSES



## ❖ LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE



## ❖ LES CARACTÉRISTIQUES DU SITE

Le site des Gorges du Trévezel est situé sur la commune de Nant, dans le sud de l'Aveyron, en amont de Millau lorsque l'on remonte les Gorges de la Dourbie.

Il marque la limite avec le département du Gard.

Un des hauts lieux caractéristiques de ce site est le hameau de Cantobre (commune de Nant), à la confluence du Trévezel et de la Dourbie.

Les Gorges du Trévezel ont été formées par la rivière du même nom, et séparent le Causse Noir à l'ouest, du Massif

des Cévennes à l'est. Le site est particulièrement remarquable par l'opposition marquée des deux versants du Trévezel : le versant exposé à l'est (rive droite du Trévezel) est abrupt et boisé ; le versant exposé à l'ouest (rive gauche) est plus ouvert, avec la présence de pelouses.

L'ensemble du site est très pittoresque avec des points de vue, des escarpements rocheux, des piliers dolomitiques (ruiniformes), des falaises abruptes, des canyons.



Cantobre



La végétation est formée de pelouses xérothermiques (adaptées aux fortes températures estivales), de landes (parcours à brebis) et de garrigues à buis et amélanchiers, de taillis de Chênes pubescents, de hêtres et de Pins sylvestres.

On peut aussi noter la présence de Pins laricio de Calabre. Ce pin, voisin du Pin noir d'Autriche qui a été beaucoup planté, a l'avantage de croître rapidement et possède un tronc droit, recherché pour les charpentes et les menuiseries. Il peut être exploité dès l'âge de 60 ans.

### ❖ QUELS ENJEUX SUR LE SITE ?

- ◆ Conserver les pelouses liées à l'activité pastorale (parcours) et en limiter l'embroussaillage,
- ◆ Laisser vieillir les forêts de hêtres,
- ◆ Limiter la création de sentiers et les activités de pleine nature pour préserver l'intégrité du site et la quiétude de la faune sauvage.

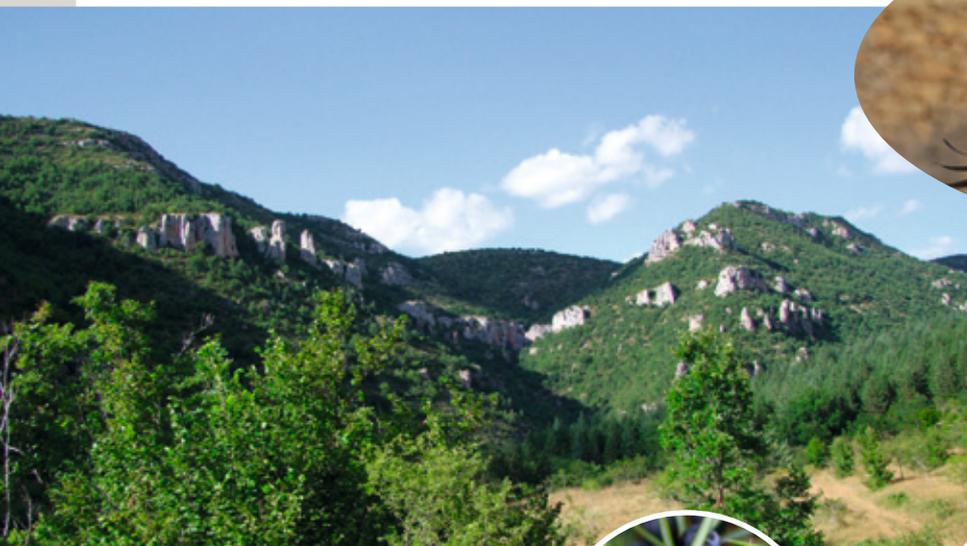
Bien que les gorges du Trévezel soient désignées pour les habitats naturels (directive habitats naturels), il convient de souligner qu'il est un des sites de réintroduction du Gypaète barbu dans les Grands Causses. Des jeunes Gypaètes barbues issus d'élevages et destinés à la réintroduction sont lâchés chaque année depuis 2012 en Aveyron et en Lozère. L'objectif est de constituer des connections entre les populations pyrénéennes et alpines de ce vautour « casseur d'os » menacé d'extinction mondiale.



*Gypaète barbu jeune*



*Gypaète barbu adulte*



### ❖ QUELLES ACTIONS POUR CONSERVER CETTE BIODIVERSITÉ D'IMPORTANCE EUROPÉENNE ?

La priorité est le maintien d'une agriculture extensive (essentiellement pour la production de lait de brebis). L'élevage des brebis a contribué à un équilibre entre des espaces plus ou moins ouverts et les bois.

Aujourd'hui, cet équilibre est menacé par la déprise agricole et ses conséquences : non-utilisation des parcours qui accélère l'embroussaillage naturel, progression des forêts, banalisation des espaces caussenards et disparition des mosaïques de milieux caractéristiques.



*Catananche coerulea*



*Juniperus communis*

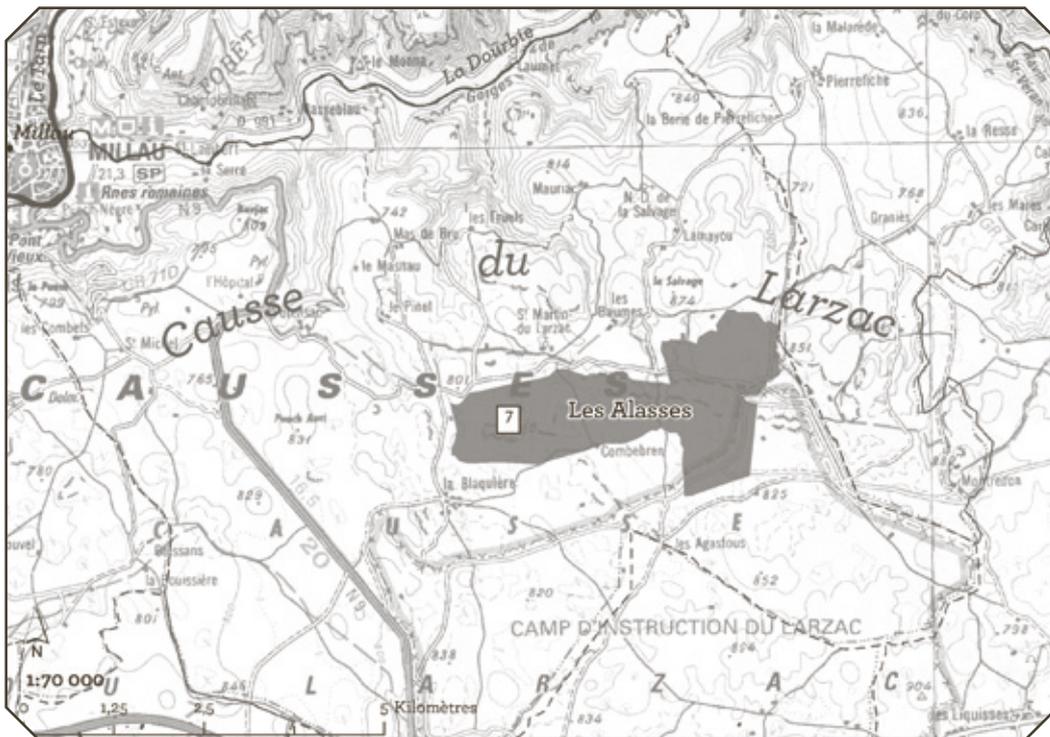


# LES ALASSES

Directive Habitats naturels Faune Flore  
FR7300857

❖ **SUPERFICIE** : 580 HA ❖ **COMMUNE CONCERNÉE** : MILLAU ❖ **ALTITUDE MIN-MAX** : 760 > 823 M ❖ **PRINCIPAUX ENJEUX** : FAUNE ET FLORE DES MILIEUX OUVERTS DE PELOUSES, FORÊTS ANCIENNES, FLORE DES ZONES ROCHEUSES

## ❖ LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE



## ❖ LES CARACTÉRISTIQUES DU SITE

Le site des Alasses est situé sur le Plateau du Larzac.

Le plateau du Larzac se présente comme une surface d'érosion aplanie, vaguement bosselée, dans laquelle on peut distinguer des formes en creux cultivées (appelées dolines ou sotchs) et des formes en relief (buttes, rochers ruinformes). Les dolines sont de petite taille, généralement circulaires, plus rarement allongées et peu nombreuses. Les formes en relief peuvent être associées à des réseaux

de canolles (sortes de canyons étroits sur les causses) entre des rochers dolomitiques. Cet ensemble de rochers, chaos ruinformes avec pelouses et landes pâturées entrecoupées de quelques dolines cultivées forme un paysage pittoresque. Les bois de pins sylvestres sont utilisés pour faire pâturer les troupeaux.

On note dans les chaos, d'ambiance fraîche, la présence de taillis de chênes pubescents et de hêtres.



La mosaïque de milieux accueille une grande richesse floristique et faunistique. Les chaos résultent en grande partie de l'érosion de roches calcaires dolomitiques, qui associent le carbonate de magnésium, peu soluble, au carbonate de chaux très soluble dans l'eau.

Le site présente un paysage inhabituel sur le Causse du Larzac avec les canolles qui permettent le développement d'une flore de milieux plus humides, telle que la forêt de hêtres.



## ❖ QUELS ENJEUX SUR LE SITE ?

L'utilisation actuelle du site par les agriculteurs a permis le maintien d'un équilibre indispensable entre les terres labourables, les parcours et les bois. Les bois occupent une place importante dans le système agricole. Il est à noter que deux types d'élevage se trouvent sur le site : ovins et bovins. Il est donc particulièrement intéressant de pouvoir utiliser de manière complémentaire les deux types d'animaux selon les milieux et les périodes de production.

Aujourd'hui, cet équilibre est menacé par

la déprise agricole et ses conséquences : non-utilisation des parcours qui accélère l'embroussaillage naturel, progression des forêts, banalisation des espaces caussenards et disparition des mosaïques de milieux caractéristiques.

La diversité des milieux est remarquable sur le site, entre rochers ruiniformes dolomitiques, prairies cultivées, parcours, bois de chênes pubescents et hêtraies... L'enjeu principal est la conservation des pelouses liées à l'activité pastorale (parcours).



## ❖ QUELLES ACTIONS POUR CONSERVER CETTE BIODIVERSITÉ D'IMPORTANCE EUROPÉENNE ?

Les actions prioritaires de gestion visent la gestion pastorale des pelouses dolomitiques et des landes. Une attention particulière est portée également à la préservation de la flore rare liée aux rochers.

Pour répondre à cet enjeu, Natura 2000 propose aux éleveurs des contrats agricoles pour compenser par des aides financières les contraintes de gestion des parcours.

Par exemple, il faut diviser et clôturer les parcelles à pâturer pour que les animaux aient vraiment une action bénéfique sur la flore. Le chargement (nombre d'animaux par ha) et le nombre de jours de pâturage sont également des éléments essentiels. Tous ces paramètres combinés ont pour objectif de freiner l'envahissement par les arbustes, et de garantir la pérennité de la ressource alimentaire des animaux en plein-air.

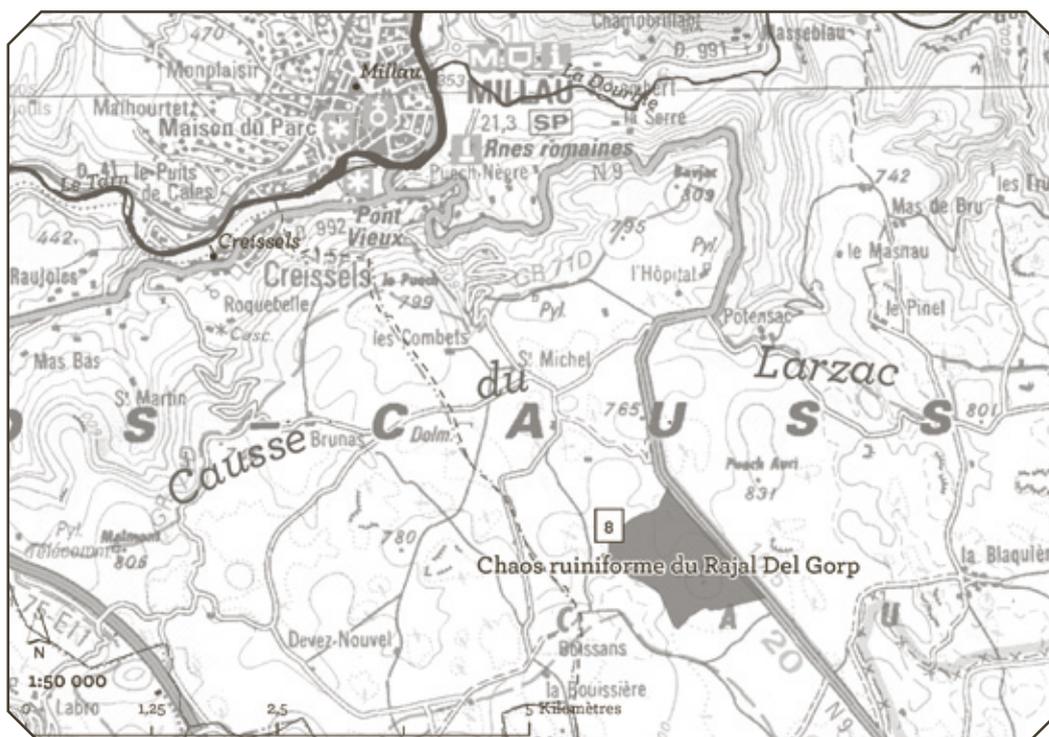


# RAJAL DEL GORP

Directive Habitats naturels Faune Flore  
FR7300858

❖ **SUPERFICIE** : 106 HA ❖ **COMMUNE CONCERNÉE** : MILLAU ❖ **ALTITUDE MIN-MAX** : 780 > 860 M ❖ **PRINCIPAUX ENJEUX** : FAUNE ET FLORE DES MILIEUX OUVERTS DE PELOUSES, FLORE DES ZONES ROCHEUSES

## ❖ LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE



## ❖ LES CARACTÉRISTIQUES DU SITE

Le site du Rajal del Gorp est situé sur le Plateau du Larzac. Le dénivelé est faible. Le Plateau du Larzac se présente comme une surface d'érosion aplanie, vaguement bosselée, dans laquelle on peut distinguer des formes en creux (dolines ou sotchs) et des formes en relief (buttes, rochers ruiniformes). Les dolines sont de petite taille, généralement circulaires, plus rarement allongées et peu nombreuses. Les formes en relief peuvent être associées à des réseaux de canolles (sortes de canyons étroits) entre des rochers dolomitiques.

Le site est exploité par l'agriculture (ovin - lait).

L'utilisation actuelle du site par l'agriculture a permis le maintien d'un équilibre indispensable entre les terres labourables et les parcours. Pratiquement tous les troupeaux utilisent les parcours de manière quasi-intégrale de fin juillet jusqu'à la fin de l'automne. La distance des parcelles par rapport au siège de l'exploitation détermine en partie le mode d'utilisation des parcelles. Ainsi, les parcelles les plus proches sont réservées au troupeau principal.



Les parcours éloignés sont plutôt utilisés en dehors de la période de production laitière. Dans le cas du Rajal, le siège d'exploitation est éloigné par rapport aux parcours, ce qui induit des contraintes pour les périodes d'utilisation.



*Helianthemum apenninum*

## ❖ QUELS ENJEUX SUR LE SITE ?

Le site est désigné au titre de la directive Habitats naturels : 3 types d'habitats ont été décrits :

- ◆ Arènes dolomitiques des causses
- ◆ Pentes rocheuses calcaires
- ◆ Grottes non exploitées par le tourisme

La surface représentée par les habitats remarquables est très faible (moins de 15% du site).

Il faut néanmoins souligner le rôle des mosaïques constituées d'habitats fortement imbriqués les uns avec les autres. Les actions de conservation doivent donc intégrer l'ensemble du site et non les seuls petits polygones d'habitats d'intérêt communautaire.



*Orchis ustulata*



## ❖ QUELLES ACTIONS POUR CONSERVER CETTE BIODIVERSITÉ D'IMPORTANCE EUROPÉENNE ?

Sur ce site, les actions prioritaires de gestion doivent viser la gestion pastorale des habitats des milieux ouverts ou semi-ouverts (pelouses dolomitiques et landes). Une attention particulière est portée également à la préservation de la flore rare liée aux rochers.

Des travaux ponctuels de coupe et de débroussaillage ont été menés pour mettre en valeur le pittoresque paysage des rochers ruiniformes, tout en favorisant la flore rare des rochers.

On peut également souligner le fort intérêt touristique de ce lieu (classé Espace Naturel Sensible du département), proche de Millau et facile d'accès, où un sentier de découverte est aménagé. L'entretien du sentier, l'information auprès des promeneurs (proximité avec la route départementale) et le travail conjoint avec l'exploitant agricole, constituent des priorités dans le cadre de la pérennité du site.



*Daphne cneorum*

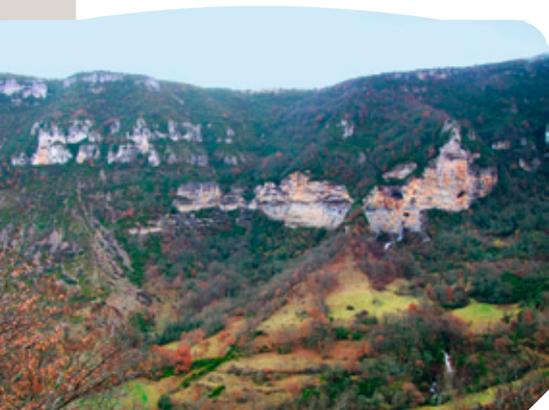
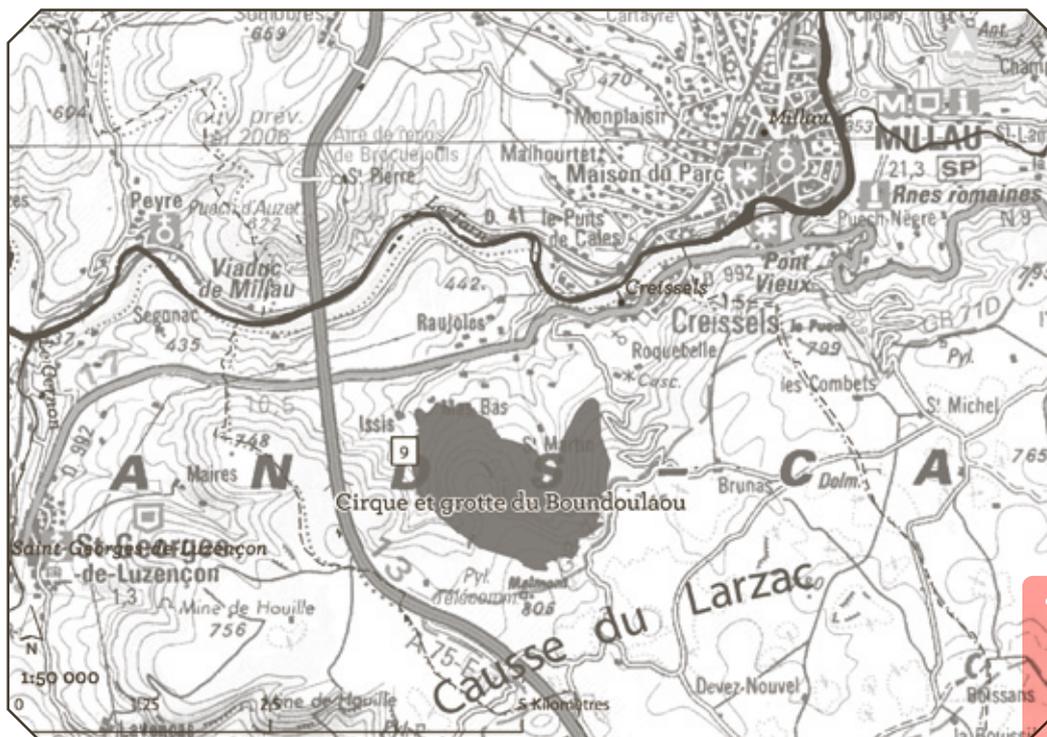
# CIRQUE ET GROTTES DU BOUNDOLAOU

Directive Habitats naturels Faune Flore  
FR7300859

❖ SUPERFICIE : 223 HA ❖ COMMUNE CONCERNÉE : CREISSELS ❖ ALTITUDE MIN-MAX : 350 > 780 M



## ❖ LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE



## ❖ LES CARACTÉRISTIQUES DU SITE

Le Cirque et la Grotte du Boundoulaou sont situés sur la commune de Creissels, à moins de 5 km au sud-ouest de Millau, en bordure du Causse du Larzac.

L'orientation principale du cirque est au nord, avec des versants exposés à l'est et à l'ouest. Les formations karstiques sont ici à l'origine d'un réseau souterrain complexe de cavités, grottes et rivières souterraines, dont la Grotte du Boundoulaou fait partie. Cette grotte s'ouvre au milieu d'une falaise d'une cinquantaine de mètres de haut.

Le site, proche de Millau, est connu et

fréquenté par la population pour ses magnifiques cascades de tufs (roche friable créée par les dépôts de calcaire des eaux issues des résurgences) dont le débit varie en fonction des précipitations.

Le ruisseau de Saint-Martin alimente en eau potable les communes de Saint-Georges-de-Luzençon et de Creissels.





## ❖ QUELS ENJEUX SUR LE SITE ?

Le site Natura 2000 est fait de deux secteurs très distincts : d'une part la grotte et son réseau souterrain, et d'autre part, le cirque tout autour de la grotte.

### ❖ ENJEUX POUR LES ESPÈCES :

En France, toutes les espèces de **chauves-souris** sont protégées par la loi. La Grotte du Boundoulaou accueille 5 espèces :

- ◆ le Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)
- ◆ le Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)
- ◆ le Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersi*)
- ◆ le Grand murin (*Myotis myotis*)

### ◆ le Petit murin (*Myotis blythii*)

Cette grotte est de première importance pour la conservation des chauves-souris puisqu'on y trouve une des colonies les plus importantes du Sud-Ouest.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1992, la grotte est protégée par un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB), qui « vise à assurer la conservation du biotope formé par le réseau souterrain de la grotte, biotope nécessaire à la survie, la reproduction et le repos des populations de chauves-souris présentes dans la cavité ».

Un APPB a pour but de protéger les milieux de vie des espèces protégées par

la loi, en interdisant des pratiques qui risquent de mettre en danger les espèces. Ici, il interdit notamment :

- ◆ les travaux susceptibles de modifier l'état des lieux,
- ◆ l'abandon ou le déversement de déchets quelle qu'en soit la nature,
- ◆ l'allumage de feux,
- ◆ la visite du réseau souterrain pendant la période du 1<sup>er</sup> mars au 30 octobre pour garantir la tranquillité des chauves-souris en période de reproduction. L'accès à la grotte est interdit, chaque année pendant cette période.



Minioptères



Thymus

### ❖ ENJEUX POUR LES HABITATS NATURELS :

400 espèces végétales et 11 habitats naturels d'intérêt communautaire (35% de la surface du site) ont été recensés ! Il s'agit surtout des pelouses, milieux de landes et rocheux en mosaïques et des prairies fauchées et pâturées. On trouve aussi le long du ruisseau des formations de tuf d'intérêt communautaire rares dans la région.

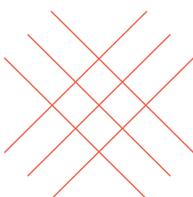
— 400 —  
ESPÈCES VÉGÉTALES

— 11 —  
HABITATS NATURELS

Linum leonii



Echinops ritro



## ❖ QUELLES ACTIONS POUR CONSERVER CETTE BIODIVERSITÉ D'IMPORTANCE EUROPÉENNE ?

Les menaces qui pèsent sur ces milieux sont l'enrichissement, la fermeture des milieux et le changement des pratiques agricoles.

Il faut également veiller à la fréquentation par des véhicules tout terrain et motorisés, qui détruisent la végétation très fragile sur ces sols superficiels.

La conservation des populations de Chiroptères (chauves-souris) fait l'objet de l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope, dont le respect est la première garantie de protection des espèces.. Ces mammifères insectivores sont

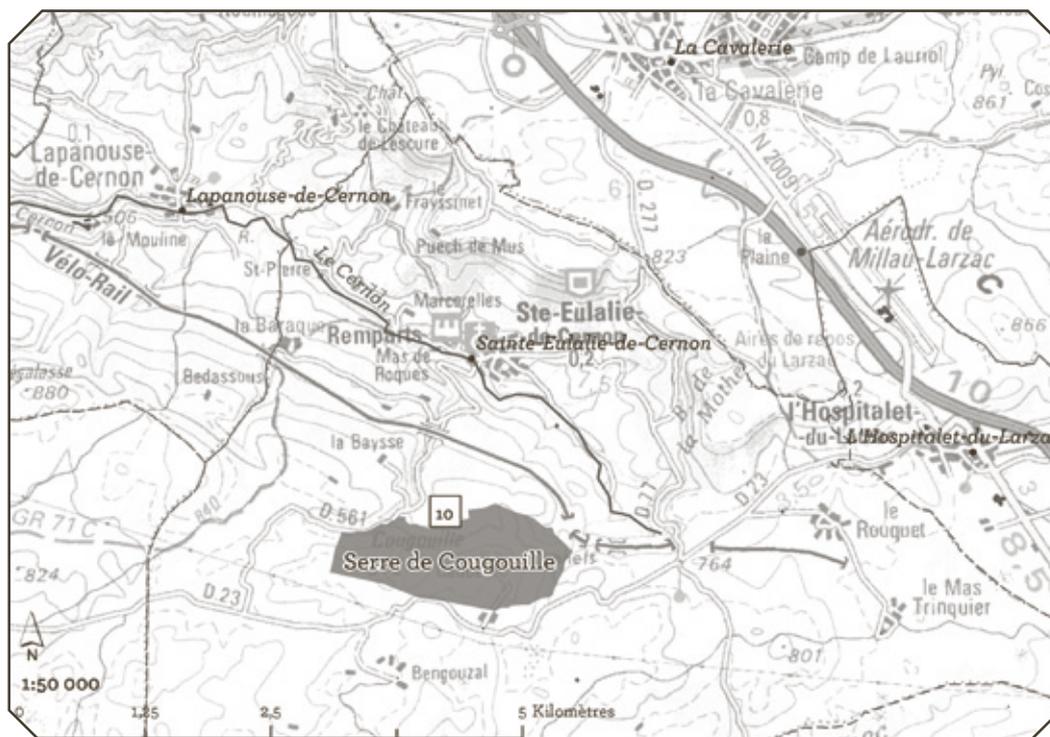
connus pour avoir des rayons de chasse très importants ; la raréfaction de la plupart des espèces de chauves-souris est liée à la disparition de sites favorables à l'hibernation ou à la reproduction, mais également à la disparition des ressources alimentaires liées aux milieux agricoles (utilisation de produits phytosanitaires). Le site Natura 2000 du Boundoulaou revêt une importance régionale de premier ordre par la qualité des milieux et la diversité des espèces animales et végétales.

# SERRE DE COUGOUILLE

Directive Habitats naturels Faune Flore  
FR7300861

- ❖ SUPERFICIE : 169 HA
- ❖ COMMUNE CONCERNÉE : SAINTE-EULALIE-DE-CERNON
- ❖ ALTITUDE MIN-MAX : 860 > 912 M
- ❖ PRINCIPAUX ENJEUX : FAUNE ET FLORE DES MILIEUX OUVERTS DE PELOUSES, FLORE DES ZONES ROCHEUSES

## ❖ LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE



## ❖ LES CARACTÉRISTIQUES DU SITE

Le Serre de Cougouille (serre signifie en occitan « sommet », « butte ») est un des points hauts du Causse du Larzac. Il est constitué de pelouses calcaires et de rocaillies dolomitiques avec des landes à buis pâturées par des troupeaux de brebis. Le site domine la Vallée du Cernon. Facile d'accès depuis la route, et de grande valeur paysagère, le Serre de Cougouille est fréquenté toute l'année pour le panorama exceptionnel qu'il offre sur la

Vallée du Cernon. La formation du Plateau du Larzac est liée à celle des Grands Causses. L'érosion chimique et mécanique par l'eau a donné naissance à un réseau complexe formé de cavités et de galeries souterraines, de grottes et d'averns. Le karst est un énorme réservoir en « gryère » qui comprend une zone d'alimentation en surface, une zone d'infiltration et une zone de karst noyé. Le drainage de l'eau en surface est très rapide, ce qui rend le causse aride.





## ❖ QUELS ENJEUX SUR LE SITE ?

Le Serre de Cougouille est connu pour sa richesse en espèces d'insectes (papillons notamment), et pour la présence d'oiseaux et d'habitats naturels caractéristiques des causses.

Le site est encore relativement ouvert. Les pelouses calcaires qui le caractérisent n'ont pas une origine naturelle. Elles dérivent d'une forêt primitive qui a été modifiée par les activités humaines : défrichement, brûlis, cultures, pâturage par les ovins. Le rôle essentiel des pelouses était de nourrir les troupeaux, elles sont donc traditionnellement gérées par et pour le pâturage des brebis. La conservation des milieux ouverts est fortement liée au pâturage extensif,

essentiellement ovin, lié en particulier à la production de lait.

Les habitats naturels remarquables sont liés aux milieux ouverts, répartis en mosaïques très imbriquées : pelouses sèches, formations à Genévrier et à Buis, rochers.

La gestion de ces secteurs en mosaïque est complexe ; il faut réfléchir à l'échelle du site et non au seul habitat d'intérêt communautaire présent sur une faible surface de la zone.

### ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Trois caractéristiques sont réunies sur le site du Serre de Cougouille qui sont favorables aux Chauves-souris :

- ◆ nombreux avens et grottes à proximité (gîtes pour l'hiver et la reproduction),
  - ◆ terrains de chasse riches en insectes (pelouses)
  - ◆ présence d'eau à proximité (rivière du Cernon), élément vital pour ces mammifères.
- 6 espèces sont connues sur le site : le Petit Rhinolophe, le Grand Rhinolophe, le Petit Murin, le Vespertilion de Daubenton, la Pipistrelle commune, l'Oreillard gris.
- Toutes les espèces de Chauves-souris sont intégralement protégées ; la prise en compte de leurs besoins vitaux est donc indispensable.



Cardabelle

## ❖ QUELLES ACTIONS POUR CONSERVER CETTE BIODIVERSITÉ D'IMPORTANCE EUROPÉENNE ?

Les actions prioritaires visent la gestion par les troupeaux des pelouses dolomitiques et des landes. Une attention particulière doit être portée également à la préservation de la flore rare liée aux rochers.

Les actions suivantes sont donc encouragées :

- ◆ Limiter la fermeture des parcours par les broussailles par une gestion adaptée : mettre des clôtures, adapter le nombre de jours de pâturage et la taille des troupeaux...
- ◆ Sensibiliser les usagers des sites (agriculteurs, habitants, touristes, professionnels des loisirs-tourisme) sur les richesses écologiques de ces milieux et leur fragilité.



*Ophrys apifera*

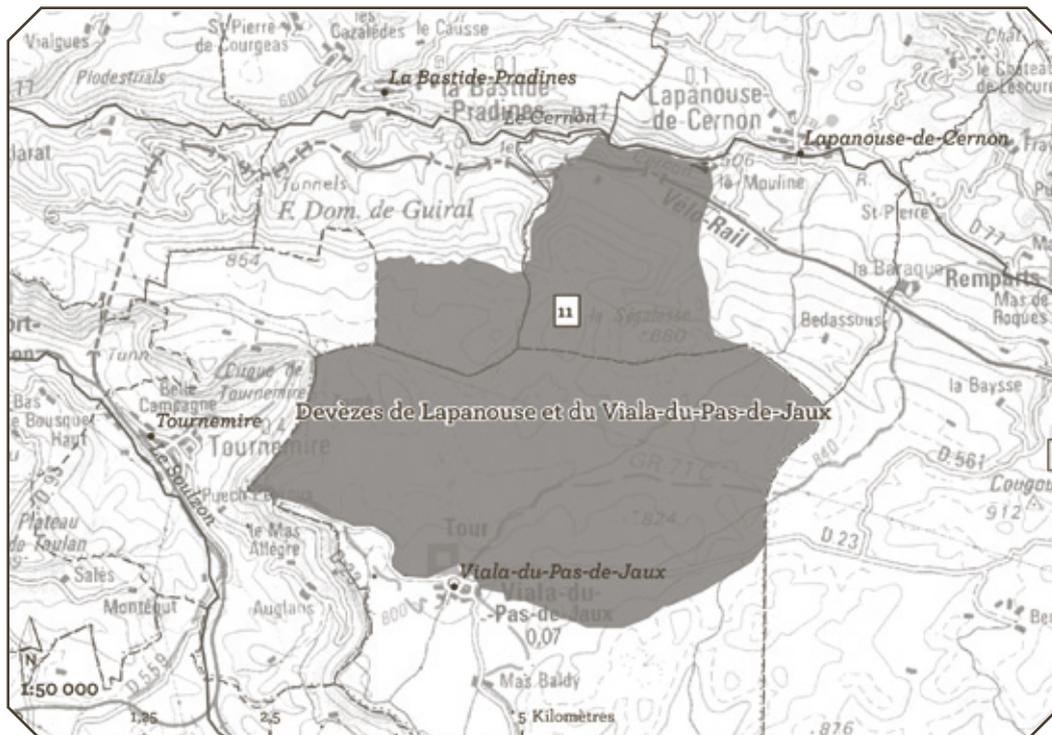


# DEVÈZES DE LAPANOUSE ET DU VIALA-DE-PAS-DE-JAUX

Directive Habitats naturels Faune Flore  
FR7300860

- ❖ **SUPERFICIE** : 1585 HA
- ❖ **COMMUNES CONCERNÉES** : LA BASTIDE-PRADINES, LAPANOUSE-DE-CERNON, VIALA-DU-PAS-DE-JAUX
- ❖ **ALTITUDE MIN-MAX** : 500 > 880 M
- ❖ **PRINCIPAUX ENJEUX** : FAUNE ET FLORE DES MILIEUX OUVERTS DE PELOUSES, FORÊTS ANCIENNES, FLORE DES ZONES ROCHEUSES

## ❖ LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE



## ❖ LES CARACTÉRISTIQUES DU SITE

Ce site Natura 2000 regroupe les deux Devèzes de Lapanouse-de-Cernon et du Viala-du-Pas-de-Jaux, sur le Causse du Larzac. La formation de ce plateau est liée à celle des Grands Causses. Le Larzac est une formation calcaire et dolomitique ayant subi les processus karstiques à la fin du tertiaire et au début du quaternaire (il y a 2 millions d'années environ). L'érosion chimique et mécanique par l'eau a donné naissance à un réseau complexe formé de cavités et de galeries souterraines, de grottes et d'avens. Le karst est un énorme réservoir

qui comprend une zone d'alimentation en surface, une zone d'infiltration et une zone de karst noyé. Le drainage de l'eau en surface est très rapide, ce qui rend le causse aride. Le Cernon s'écoule en contrebas de la devèze de Lapanouse-de-Cernon.

Les devèzes sont essentiellement constituées d'une végétation de pelouses steppiques, de landes pâturées, et de taillis à chênes pubescents avec, par endroits, une hêtraie relictuelle. Les devèzes sont connues pour la richesse de la flore, qui comporte de



*Ophrys de l'Aveyron*



Conserver les pelouses liées à l'activité pastorale (parcours) et en limiter l'embroussaillage : le maintien des milieux ouverts par la pratique du pâturage extensif est l'enjeu le plus fort. Les devèzes sont encore des sites relativement très ouverts. Les pelouses calcaires n'ont pas une origine naturelle. Elles dérivent d'une forêt primitive qui a été modifiée par les activités humaines : défrichement, brûlis, cultures, pâturage par les ovins et bovins. Le rôle essentiel des pelouses étant de nourrir les troupeaux, elles sont traditionnellement gérées par et pour le pâturage des brebis. La conservation des milieux ouverts est fortement liée au pâturage extensif. Le relief karstique se traduit plus particulièrement par les chaos de rochers ruiniformes et la présence de nombreuses

nombreuses espèces exceptionnelles. On note une grande diversité de plantes méditerranéennes dont certaines sont endémiques, rares et/ou protégées. On y trouve aussi, dans les zones les plus humides, une végétation inhabituelle sur le causse : la hêtraie et son cortège floristique avec, par exemple, la Daphne camélee, le Sénéçon de Gérard, la Botryche lunaire...

Ces secteurs sont sans doute les plus prospectés de la région par les botanistes français et étrangers. Ils sont de ce point de vue sans équivalent pour leur rôle pédagogique.



*Lin de Narbone*

## ❖ QUELS ENJEUX SUR LE SITE ?

arènes dolomitiques. Les habitats naturels sont de plusieurs ordres :

- ◆ pelouses calcaires et steppes encore bien entretenues
- ◆ rochers ruiniformes
- ◆ taillis de chênes pubescents
- ◆ hêtraies relictuelles
- ◆ arènes dolomitiques
- ◆ landes à genévriers

Les Devèzes de Lapanouse et du Viala-du-Pas-de-Jaux abritent 5 habitats figurant à l'annexe I de la Directive Habitats. Beaucoup d'habitats naturels sont en mélange. C'est pourquoi la gestion des secteurs de pelouses concernés doit prendre en compte cette complexité ; il faut donc réfléchir à l'échelle du site et non au seul habitat d'intérêt communautaire présent sur une partie de la parcelle.

Les Devèzes de Lapanouse et du Viala-du-Pas-de-Jaux sont particulièrement favorables aux chauves-souris :

- ◆ les grottes et avens à proximité sont autant de gîtes,
- ◆ la mosaïque de milieux (pelouses, forêts) offre des terrains de chasse à la fois riches en insectes et répondant aux exigences de plusieurs espèces de Chauves-souris,
- ◆ la présence d'eau dans la Vallée du Cernon toute proche assure une bonne hydratation, particulièrement importante pour ces petits mammifères insectivores. Huit espèces de Chauves-souris ont été identifiées dans le site, ce qui traduit un environnement préservé et équilibré.

*Orchis brûlée*

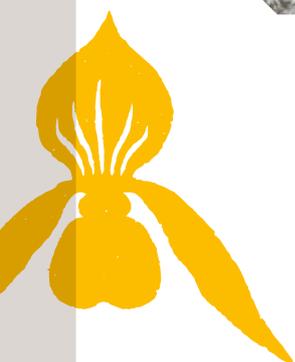


*Vache Aubrac*

## ❖ QUELLES ACTIONS POUR CONSERVER CETTE BIODIVERSITÉ D'IMPORTANCE EUROPÉENNE ?

Sur ces sites, les actions prioritaires de gestion doivent viser la gestion pastorale des habitats des milieux ouverts ou semi-ouverts (pelouses dolomitiques et landes). Une attention particulière doit être portée également à la préservation de la flore rare et aux habitats favorables aux chauves-souris. Sur la Devèze de Lapanouse-de-Cernon, un contrat a été signé entre l'Etat et la commune (propriétaire des lieux), afin de financer des aménagements (clôtures, points d'eau, passages de clôtures) qui

ont permis l'installation d'un troupeau de vaches Aubrac. L'objectif est de restaurer des secteurs en voie d'embroussaillage et de maintenir les milieux ouverts et la flore remarquable qui est liée. Fréquentée et appréciée par les habitants, les botanistes, promeneurs, chasseurs etc., la Devèze de Lapanouse est la preuve que la conservation de la biodiversité n'est pas une « mise sous cloche », et peut réussir si chaque partenaire y trouve son intérêt.



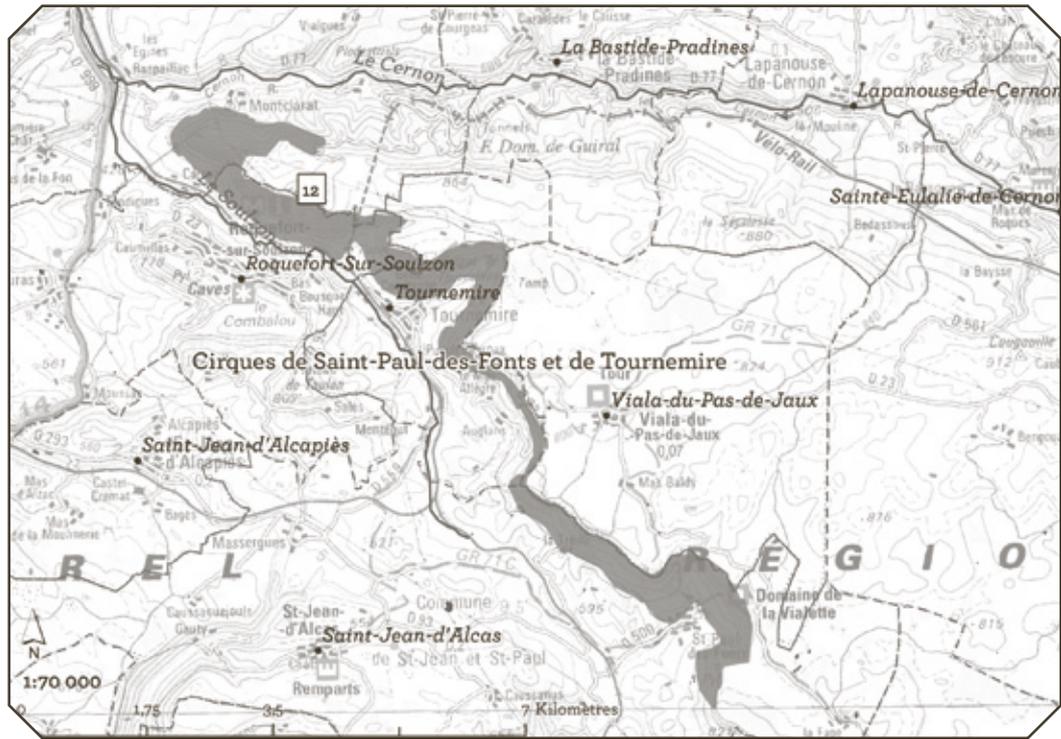
# CIRQUES DE TOURNEMIRE ET DE SAINT-PAUL-DES-FONTS

Directive Habitats naturels Faune Flore  
FR7300862

❖ **SUPERFICIE** : 2325 HA ❖ **COMMUNES CONCERNÉES** : ROQUEFORT-SUR-SOULZON, SAINT-JEAN-ET-SAINT-PAUL, SAINT-ROME-DE-CERNON, TOURNEMIRE, VIALA-DU-PAS-DE-JAUX ❖ **ALTITUDE MIN-MAX** : 500 > 850 M ❖ **PRINCIPAUX ENJEUX** : FAUNE ET FLORE DES MILIEUX OUVERTS DE PELOUSES, FORÊTS ANCIENNES, FAUNE ET FLORE DES ZONES ROCHEUSES



## ❖ LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE



## ❖ LES CARACTÉRISTIQUES DU SITE



Tournemire

Ce site Natura 2000 regroupe les deux Cirques de Tournemire et de Saint-Paul-des-Fonts. Ces corniches du Causse du Larzac permettent d'observer une flore variée grâce à la grande diversité des paysages depuis les vallées jusqu'aux parois rocheuses. Les cirques sont formés d'un réseau karstique, avec parois calcaires, corniches et grottes. La végétation qui les constitue est composée de pelouses sèches, de végétation des falaises et de taillis de

Chênes pubescents. On y trouve des espèces rares et endémiques des causses. Le plateau du Larzac est une formation calcaire et dolomitique au relief karstique, résultat de l'érosion chimique des roches calcaires par l'eau. Cette circulation d'eau au sein du calcaire a donné naissance à un réseau complexe formé de cavités et de galeries souterraines, de grottes et d'avens. Le karst est un énorme réservoir, qui peut stocker de l'eau en profondeur ou l'évacuer par des résurgences. Ce phénomène est notamment observable à de nombreux endroits des cirques,



également parsemés de plusieurs cavités. La cassure avec la bordure du plateau est brutale ; le paysage est marqué par un étagement des activités agricoles depuis la vallée jusqu'au plateau : cultures et prairies dans la vallée, forêts

sur les pentes (Chênes pubescents, Pins sylvestres), parcours sur le causse. Les cirques sont difficiles d'accès et peu de chemins les traversent ; les falaises sont souvent infranchissables et les versants abrupts et instables.



St-Jean-d'Alcas

Pinguicule des causses

## ❖ QUELS ENJEUX SUR LE SITE ?

Les végétaux qui s'implantent sur les falaises doivent supporter des conditions extrêmes (sécheresse, écarts de température journaliers et saisonniers). Pour exploiter les moindres miettes de terre, les racines s'accrochent sur les replats des falaises ou bien s'abritent dans les fissures.

Les différents habitats naturels sont fortement imbriqués, ce qui rend difficile une représentation cartographique précise. Ces mélanges complexes d'habitats qui couvrent par endroit seulement quelques mètres carrés, sont caractéristiques des cirques, soumis à des conditions de sols et de microclimats très localisés.

Les habitats de pelouses sèches se situent essentiellement en pied de falaises et sur les corniches des cirques.

La végétation des pentes rocheuses est quant à elle, située en partie supérieure des cirques, majoritairement dans le fond des cirques.

Les formations à buis sont présentes uniquement dans la partie nord du site, en deux zones situées à proximité l'une

de l'autre. Les formations à genévrier commun sont très localisées sur la partie nord du site.

### ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Trois caractéristiques sont réunies sur le site des Cirques de Tournemire et de Saint-Paul-des-Fonts pour en faire un milieu particulièrement favorable pour les chauves-souris :

- ◆ les grottes et avens sont nombreux et constituent autant de gîtes,
- ◆ la mosaïque de milieux (pelouses, forêts, corridors boisés) offre des terrains de chasse pour plusieurs espèces de chauves-souris et sont riches en insectes,
- ◆ la présence d'eau dans les vallées qui bordent le site garantit une bonne hydratation, très importante pour ces petits mammifères.

Pas moins de 16 espèces ont été détectées dans le périmètre des cirques !

Toutes les espèces de chauves-souris sont protégées en France ; leur présence témoigne d'un environnement en bonne santé écologique.



Globulairecoeur

## ❖ QUELLES ACTIONS POUR CONSERVER CETTE BIODIVERSITÉ D'IMPORTANCE EUROPÉENNE ?

Sur ces sites, les actions prioritaires de gestion doivent viser la préservation de la flore rare liée aux rochers.

La protection des populations de chauves-souris, en particulier dans les grottes où elles ont été trouvées, est une priorité.

Les cirques accueillent également des oiseaux rupestres, tels que le Tichodrome échelette en hiver ; le Crave à bec rouge et le Faucon pèlerin viennent s'y reproduire et sont présents toute l'année.

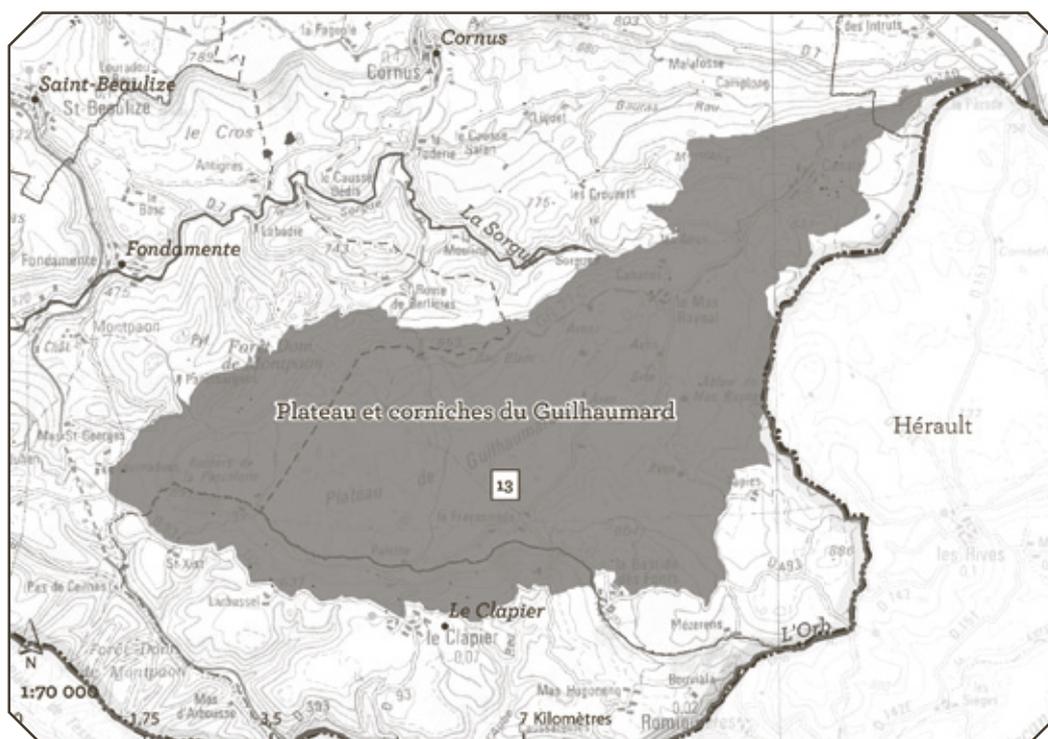
# PLATEAU ET CORNICHES DU GUILHAUMARD

Directive Habitats naturels Faune Flore  
FR7300864

❖ **SUPERFICIE** : 3744 HA ❖ **COMMUNES CONCERNÉES** : LE CLAPIER, CORNUS, LA COUVERTOIRADE, FONDAMENTE ❖ **ALTITUDE MIN-MAX** : 563 > 844 M ❖ **PRINCIPAUX ENJEUX** : FAUNE ET FLORE DES MILIEUX OUVERTS DE PELOUSES, FORÊTS ANCIENNES, FLORE DES ZONES ROCHEUSES



## ❖ LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE



## ❖ LES CARACTÉRISTIQUES DU SITE

Le Plateau de Guilhaumard est un plateau dolomitique cerné de versants marneux. Le climat est chaud et sec en été, mais froid et humide en hiver. Les calcaires et dolomies ont été érodés par les ruissellements et les vents, ce qui a créé des chaos ruiniformes, des dolines, des avens, et des gouffres parfois très profonds (Mas Raynal). Les chaos dolomitiques abritent des végétations originales sur les rocailles affleurantes : pelouses à Anthyllide des montagnes (*Anthyllis montana*) et Aster

des Cévennes (*Aster alpinus subsp. cebennensis*) avec Ophrys de l'Aveyron (*Ophrys aveyronensis*). Sur les sables de dégradation se trouvent des pelouses à Armérie faux jonc (*Armeria girardii*), Thym de la dolomie (*Thymus dolomiticus*). La plus grande surface du plateau est occupée par des pelouses aux influences méditerranéennes et montagnardes à Aphyllanthe de Montpellier (*Aphyllanthes monspeliensis*)... L'ensemble de ces pelouses abritent



des papillons et orthoptères (criquets et sauterelles) rares.  
Le versant sud est plus abrupt.  
Le Plateau de Guilhaumard et ses contreforts constituent une entité géographique remarquable écologiquement diversifiée et hébergeant

une flore et une faune riches et sensibles. Les chauves-souris sont aussi bien présentes sur le site avec 9 espèces. Il faut préciser que toutes les espèces sont protégées et menacées. Il faut donc protéger leurs gîtes d'hivernage et leurs lieux de reproduction, sans les déranger.



Hêtraie



Ophrys insecte



Anémone pulsatille

### ❖ QUELS ENJEUX SUR LE SITE ?

- ◆ Conserver les pelouses liées à l'activité pastorale (parcours) et en limiter l'embroussaillage qui banalise la flore : le maintien des milieux ouverts par la pratique du pâturage extensif sur les grandes étendues du plateau est l'enjeu le plus fort,
- ◆ Protéger les chauves-souris et leurs lieux de vie,
- ◆ Favoriser la forêt de hêtres et la laisser vieillir.

### ❖ QUELLES ACTIONS POUR CONSERVER CETTE BIODIVERSITÉ D'IMPORTANCE EUROPÉENNE ?

La priorité est le maintien d'une agriculture extensive (essentiellement pour la production de lait de brebis). L'élevage a contribué à un équilibre entre des espaces plus ou moins ouverts (pelouses, landes, cultures de céréales et de fourrage, prairies) et les bois (chênes pubescents, pins sylvestres, hêtraies). Aujourd'hui, cet équilibre est menacé par la déprise agricole et ses conséquences : non-utilisation des parcours qui accélère l'embroussaillage naturel et disparition des mosaïques de milieux caractéristiques.

Pour répondre à cet enjeu, Natura 2000 propose aux éleveurs des contrats agricoles pour compenser par des aides

financières, les contraintes de gestion des parcours.

Par exemple, il faut diviser et clôturer les parcelles pour que les animaux aient vraiment une action bénéfique sur la flore par un pâturage adapté.

Le chargement (nombre d'animaux par ha) et le nombre de jours de pâturage sont également des éléments essentiels. Tous ces paramètres combinés ont pour objectif de freiner l'envahissement par les arbustes, de permettre le renouvellement et la repousse des espèces végétales sensibles au piétinement par les animaux. Le but est de garantir la pérennité de la ressource alimentaire des animaux en plein-air.



# GORGES DE LA VIS ET DE LA VIRENQUE

- ❖ **SUPERFICIE** : 246 HA ❖ **COMMUNES CONCERNÉES** : LA COUVERTOIRADE, SAUCLIÈRES ❖  
**ALTITUDE MIN-MAX** : 750 > 870 M ❖ **PRINCIPAUX ENJEUX** : FLORE DES ROCHERS, FORÊTS  
 ANCIENNES DE HÊTRES, CHAUVES-SOURIS

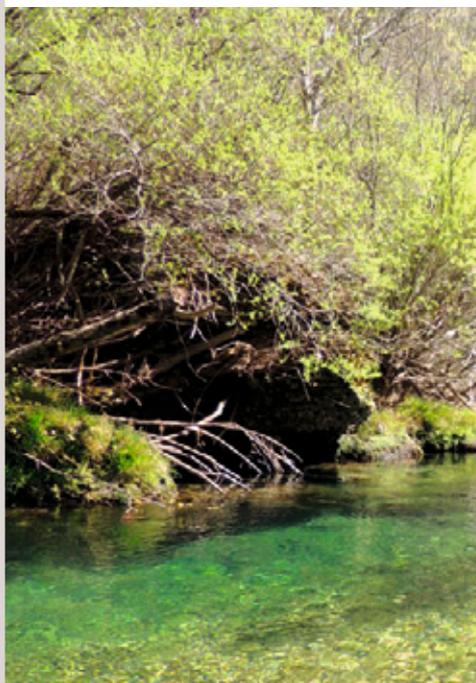


## ❖ LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE



## ❖ LES CARACTÉRISTIQUES DU SITE

Par cohérence géographique et territoriale, deux sites contigus ont été regroupés : d'une part le site aveyronnais FR7300852, sur les communes de La Couvertoirade et Sauclières (246 ha), et d'autre part le site FR9101384 (5513 ha) dans l'Hérault et le Gard. N.B : Par souci de clarté, ne sera présenté ici que le site aveyronnais.



## ❖ QUELS ENJEUX SUR LE SITE ?

Quels sont donc ces milieux si particuliers qui justifient la reconnaissance européenne de ces gorges ?

- ◆ Formations stables à buis des pentes rocheuses :  
ce sont des formations végétales dominées par le Buis, dans des zones rocheuses sèches et ensoleillées. Les arbustes dominants, outre le Buis (*Buxus sempervirens*), sont l'Amélanchier (*Amelanchier ovalis*), le Cerisier de Sainte-Lucie (*Prunus mahaleb*) et le Nerprun des rochers (*Rhamnus saxatilis*).
- ◆ Grottes non exploitées par le tourisme : on nomme ainsi des cavités où l'homme peut pénétrer, qui constituent des espaces indispensables à la vie d'espèces animales qui utilisent le milieu souterrain pendant tout leur cycle biologique ou bien à une période seulement (amphibiens, chauves-souris, insectes et autres invertébrés...).
- ◆ Hêtraie calcicole médio-européenne :

la forêt de hêtres reconnue d'intérêt communautaire est bien particulière, toutes les hêtraies n'ont pas la même valeur biologique ! Cette hêtraie est dominée par plusieurs espèces : le Hêtre (*Fagus sylvatica*), le Buis (*Buxus sempervirens*), l'Alisier blanc (*Sorbus aria*), le Frêne (*Fraxinus excelsior*), l'Erable à feuilles d'obier (*Acer opalus*). On y trouve également de nombreuses espèces de plantes herbacées, qui forment un « cortège » caractéristique. Ces hêtraies sont d'autant plus intéressantes qu'elles sont plus vieilles. Elles recèlent alors d'une grande richesse en mousses, en lichens et en espèces d'insectes saproxyliques (qui vivent dans les bois morts). La création de pistes ou les coupes d'arbres modifient la circulation des espèces et favorisent la pénétration humaine pour les activités de loisirs ou de pâturage. Ceci va à l'encontre de la conservation et de la typicité de cet

habitat naturel qui devient d'autant plus riche qu'il est inexploité.

Chacun de ces habitats comporte une biodiversité propre et toujours remarquable qu'il convient de conserver en prenant en compte les évolutions possibles de ces milieux. Par exemple, les milieux ouverts peuvent évoluer vers des milieux forestiers, et dans une moindre mesure, le contraire peut se produire.

Quelles sont les menaces identifiées sur le site, et qui pourraient mettre en danger les habitats naturels remarquables à l'avenir ?

La hêtraie et les formations à buis sont globalement jugées stables et non menacées aujourd'hui par des activités touristiques ou forestières. Concernant les grottes, il faut veiller à en maîtriser la fréquentation qui peut notamment engendrer des dérangements d'espèces animales (chauves-souris).



Grand  
Capricorne  
du chêne



Hêtraie fraîche



Hêtre

## ❖ QUELLES ACTIONS POUR CONSERVER CETTE BIODIVERSITÉ D'IMPORTANCE EUROPÉENNE ?

Les actions proposées sur le site « Gorges de la vis et de la Virenque » visent donc en particulier à informer les visiteurs et les habitants de la richesse du site, à les sensibiliser à la fragilité des milieux et à enrichir les connaissances scientifiques sur les espèces présentes, telles que les chauves-souris et la flore.



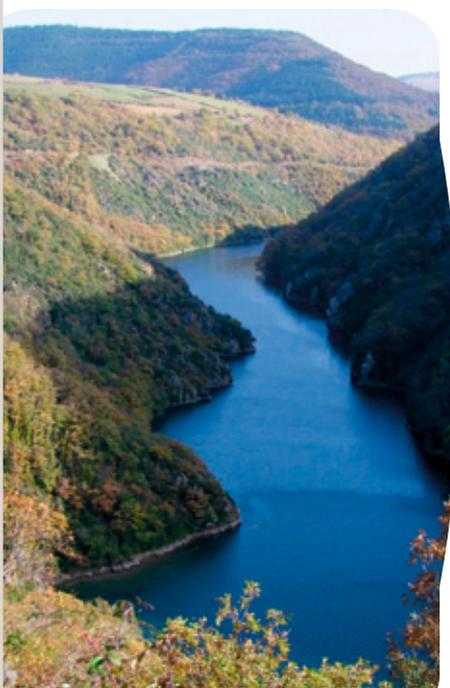
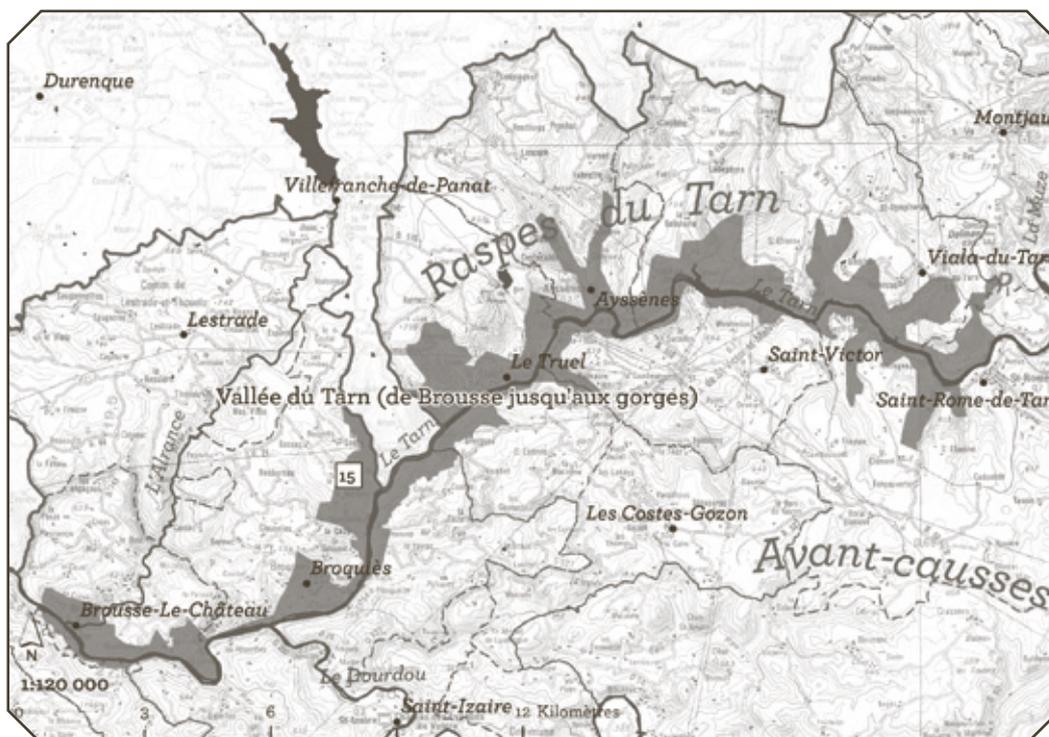
Aigle

# VALLÉE DU TARN DE BROUSSE AUX GORGES

Directive Habitats naturels Faune Flore  
FR7300847

- ❖ **SUPERFICIE** : 7087 HA
- ❖ **COMMUNES CONCERNÉES** : AYSSÈNES, BROQUIÈS, BROUSSE-LE-CHÂTEAU, MONTCLAR, SAINT-IZAIRE, ST-ROME-DE-TARN, ST-VICTOR-ET-MELVIEU, LE TRUEL, VIALA-DU-TARN, VILLEFRANCHE-DE-PANAT
- ❖ **ALTITUDE MIN-MAX** : 210 > 700 M
- ❖ **PRINCIPAUX ENJEUX** : FAUNE ET FLORE LIÉES À LA RIVIÈRE, FORÊTS FRAÎCHES, ESPÈCES ANIMALES AQUATIQUES

## ❖ LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE



## ❖ LES CARACTÉRISTIQUES DU SITE

En aval de Saint-Rome-de-Tarn et jusqu'à Brousse-le-Château, le périmètre qui couvre la rivière et les versants possède une très forte identité. Il s'agit en particulier des Raspes du Tarn, que l'on peut définir comme des défilés encaissés et sauvages, où serpente le Tarn. La rivière y a été domestiquée sous la forme de plusieurs réservoirs destinés à l'exploitation de l'énergie hydraulique. Ce territoire très abrupt est parcouru par une multitude de cascades et de ruisseaux.

Les activités humaines comme la production hydraulique ne sont donc pas toujours incompatibles avec la présence d'une biodiversité remarquable.

Les forêts couvrent l'essentiel de la surface du site, ce qui est à relier d'une part à la forte déprise agricole, d'autre part à la présence ancienne de châtaigneraies sur des versants entiers. Le Tarn est caractérisé par des fluctuations saisonnières de débit bien marquées, avec deux pics : en décembre et en février-mars. Cependant, la présence d'ouvrages





Gomphe de Graslin



Macromia splendens

## ❖ QUELS ENJEUX SUR LE SITE ?

### POISSONS

Le barbeau méridional (*Barbus meridionalis*) est présent sur des petits affluents du Tarn.

### MAMMIFÈRES

Le castor d'Europe et la loutre d'Europe sont présents sur le Tarn.

### HABITATS NATURELS

Les botanistes ont recensé 450 espèces végétales, ce qui reflète bien l'originalité de ce site aux multiples facettes ! Seulement 2,8 % de la surface du site (104 ha environ) sont occupés par des habitats remarquables. On a noté 16 habitats d'intérêt communautaire, classés en plusieurs catégories qui traduisent la

← 450 →  
ESPÈCES VÉGÉTALES



Castor

hydroélectriques sur la zone lisse ce débit et modifie fortement le régime hydraulique. La température moyenne annuelle est de 11,6 °C. Les étés sont chauds et les hivers relativement doux (températures minimales toujours positives). Les précipitations sont relativement abondantes (900 mm par an). La géologie du site est diversifiée et conditionne fortement la végétation. Les sols sont faiblement à moyennement acides. Au niveau de Saint-Rome-de-

Tarn, la roche mère est caractérisée par des substrats alcalins : mares, grès et dolomies qui forment les falaises visibles depuis la vallée.

A cet endroit, la végétation est nettement calcicole (espèces qui aiment le calcaire). Les forêts couvrent l'essentiel de la surface du site, conséquence d'une part de la forte déprise agricole, et d'autre part de la présence ancienne de châtaigneraies sur des versants entiers.



diversité des paysages :

- ◆ milieux agropastoraux (55 ha environ) : on y regroupe les milieux exploités par l'agriculture aujourd'hui ou par le passé : prairies de fauche, pelouses calcaires, landes à callune, prairies humides.
- ◆ milieux riverains du Tarn (15 ha environ) : forêts de saules, herbiers flottants à renoncule, végétation de gravières.
- ◆ milieux rocheux (29 ha environ) : falaises et éboulis schisteux, falaises calcaires, dalles schisteuses à Orpins.
- ◆ milieux forestiers (5 ha environ) : tiliaie (forêt de tilleuls) de ravin.



### Quelles sont les menaces qui pèsent sur ces milieux rares ?

La déprise agricole et l'abandon du pastoralisme et de l'agriculture sur les secteurs encore cultivés et/ou pâturés constituent les risques majeurs pour les habitats naturels agropastoraux. D'autre part, la particularité du site réside également dans la présence d'aménagements hydrauliques importants. Les contraintes liées à la production d'énergie ont pour conséquence des modifications du régime hydraulique du Tarn. Ces variations de niveau importantes peuvent localement menacer des milieux remarquables (gravières, forêts riveraines...) à certaines périodes de l'année.

## ❖ QUELLES ACTIONS POUR CONSERVER CETTE BIODIVERSITÉ D'IMPORTANCE EUROPÉENNE ?

Les différentes actions de gestion concernent la conservation des habitats et des espèces.

La « non-gestion » est favorable aux habitats forestiers, qui deviennent plus riches et diversifiés si on les laisse vieillir sans intervenir.

Par contre, les landes, pelouses et autres prairies ne peuvent se maintenir que si on les utilise : fauche, pâturage.

Il est donc important de sensibiliser les propriétaires et les utilisateurs de la richesse qu'ils ont « sous les pieds » !

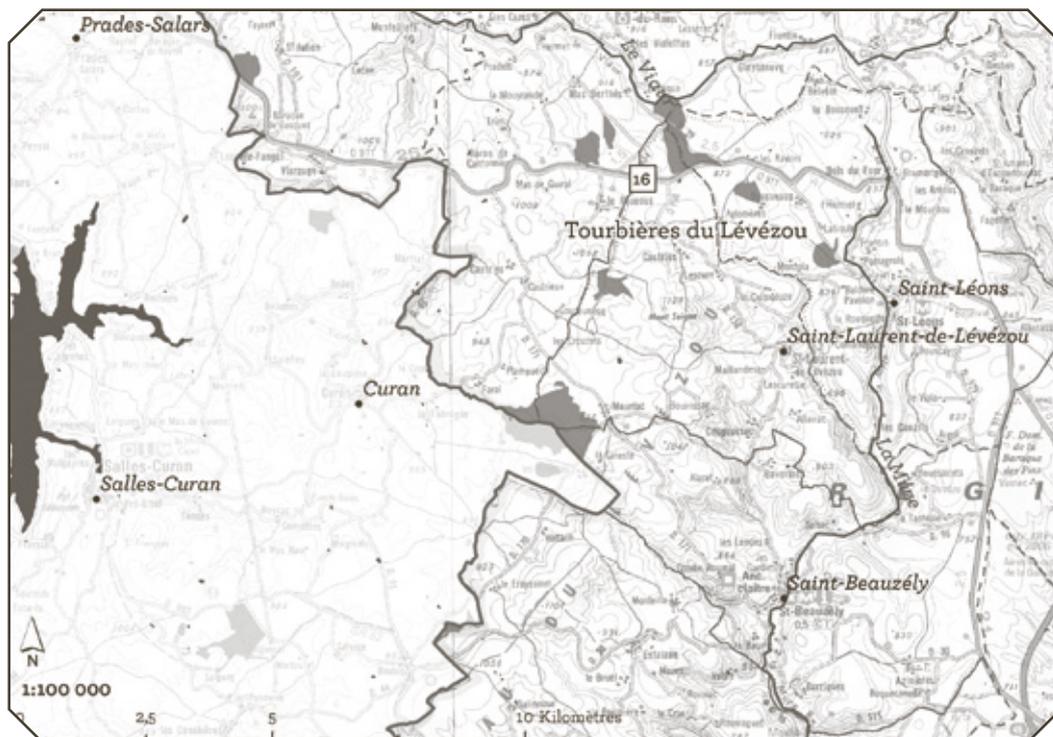
Quant à la conservation des espèces et des habitats naturels aquatiques, soumis aux contraintes de l'exploitation hydraulique, elle ne pourra être assurée qu'en accord avec les gestionnaires des barrages, et dans les limites économiquement acceptables dans le cadre de la production d'énergie des différentes installations.

# TOURBIÈRES DU LÉVEZOU

Directive Habitats naturels Faune Flore  
FR7300870

❖ **SUPERFICIE** : 489 HA ❖ **COMMUNE CONCERNÉE** : SAINT-BEAUZÉLY, SAINT-LAURENT-DE-LÉVEZOU, SAINT-LÉONS, SÉGUR, VEZINS-DE-LÉVEZOU, CASTELNAU-PEGAYROLS, \*CURAN, \*SALLES-CURAN, \*CANET-DE-SALARS ❖ **ALTITUDE MIN-MAX** : 570 > 1030 M ❖ **PRINCIPAUX ENJEUX** : FAUNE ET FLORE DES MILIEUX HUMIDES

## ❖ LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE



## ❖ LES CARACTÉRISTIQUES DU SITE

Le périmètre Natura 2000 correspond à un site éclaté de petites entités indépendantes. 18 tourbières y sont intégrées, dont 9 dans le Parc. Elles possèdent un caractère montagnard et atlantique marqué. Ce sont des milieux humides acides, devenus de plus en plus rares, en raison des opérations de drainage et d'assèchement pour le développement de l'agriculture.

Les tourbières sont des milieux complexes, souvent composés de mosaïques de micro-habitats naturels dont le fonctionnement est très particulier ; l'évolution de ces milieux dans le temps est liée aux variations des précipitations, à l'altitude et à la température, à l'acidité du milieu, et bien sûr, à leur usage par l'homme.



## ❖ QUELS ENJEUX SUR LE SITE ?

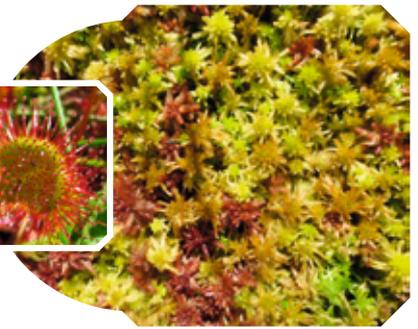
La présence d'eau stagnante quasi-permanente dans les tourbières favorise le développement de végétations très spécifiques et rares : plantes carnivores, sphaignes, roselières, herbiers flottants... L'assèchement des zones humides pour en faciliter l'exploitation agricole a provoqué leur disparition massive ; aujourd'hui, ces opérations qui font disparaître des milieux précieux, sont très règlementées.



**Azuré des mouillères** : ce papillon pond ses œufs sur la gentiane pneumonanthe. Les chenilles se nourrissent de ses graines et tombent au sol. Des fourmis les ramènent à la fourmilière et les élèvent, en échange de leur mielat. Elles passent l'hiver endormies dans la fourmilière. L'été suivant, elles se transforment en chrysalides puis en papillons.



*Drosera rotundifolia*



**Sphaignes** : sortes de mousses qui croissent en colonies denses et retiennent l'eau à la manière des éponges. Elles ne se décomposent jamais totalement, et s'accumulent au fil des siècles en couches pour former une roche fossile appelée la tourbe. **Droséra à feuilles rondes** : les tourbières sont des milieux acides, pauvres en azote et en minéraux. Pour trouver ces éléments nécessaires à leur croissance, les Droséras piègent puis digèrent des insectes, grâce à la substance collante secrétée sur les feuilles ; ce sont des plantes carnivores.



*Couleuvre à collier*



**Vaches Highland cattle** : vaches d'origine écossaise particulièrement bien adaptées à la vie en plein-air dans ces zones humides.

## ❖ QUELLES ACTIONS POUR CONSERVER CETTE BIODIVERSITÉ D'IMPORTANCE EUROPÉENNE ?

Le pâturage demeure la méthode la plus adaptée à la conservation de la plupart des zones humides. Ainsi, de nombreuses zones humides doivent leur existence actuelle aux pratiques agricoles d'hier, souvent extensives, qui ont permis leur maintien. En effet, le pâturage permet de limiter l'enfrichement (phénomène de reboisement naturel progressif) et de maintenir une mosaïque de strates (hauteurs de végétation) hautes, rases ou piétinées. Les excès doivent être évités :

un grand nombre d'animaux pendant une trop longue période aura des impacts négatifs sur la qualité des milieux (surpâturage), tout est une question d'équilibre !

Lorsque la tourbière est facile d'accès et peu gorgée d'eau, il est possible de la faucher pour compléter le pâturage et entretenir la parcelle.

Parfois, la fauche des tourbières peut favoriser la reconquête de sites abandonnés et leur colonisation par des

espèces caractéristiques qui avaient disparu.

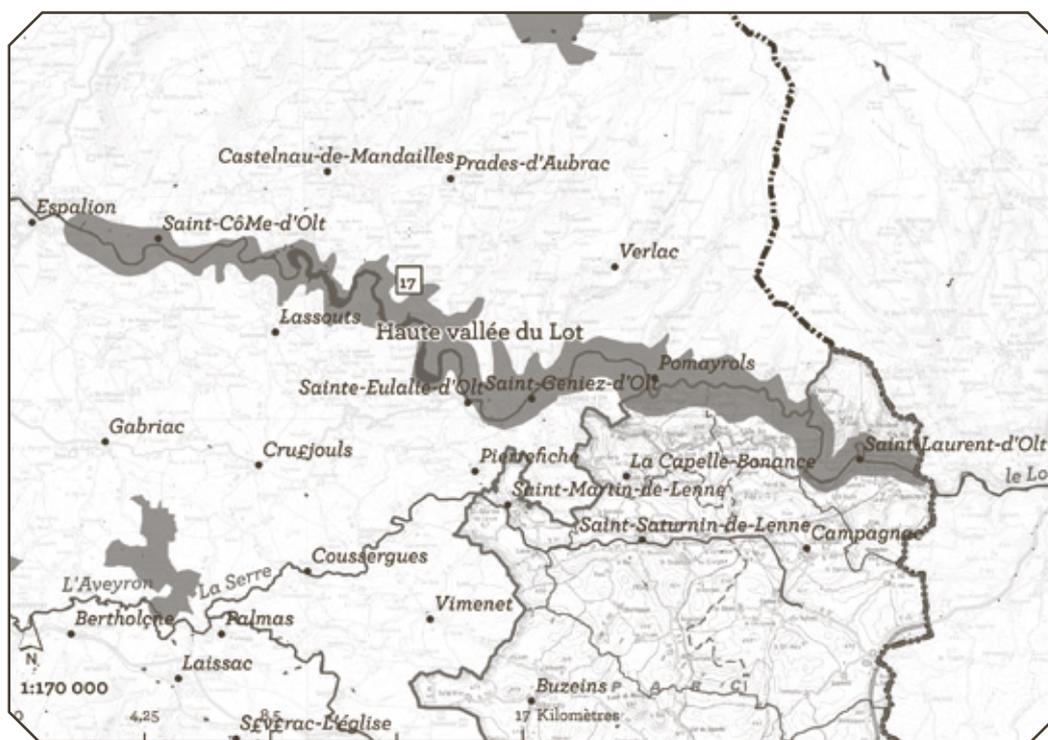
Les agriculteurs qui le souhaitent ont la possibilité de signer des contrats Natura 2000 rémunérés sur la base du manque à gagner. Limiter l'utilisation d'engrais, retarder la fauche pour favoriser les plantes rares, maintenir le pâturage, poser des clôtures... sont autant d'actions favorables à l'environnement qui doivent être encouragées.

# HAUTE VALLÉE DU LOT ENTRE ESPALION ET SAINT-LAURENT-D'OLT ET GORGES DE LA TRUYÈRE, BASSE VALLÉE DU LOT ET DU GOUL

Directive Habitats naturels Faune Flore  
FR7300874

❖ **SUPERFICIE** : 5373 HA ❖ **COMMUNES CONCERNÉES** : Le site, d'une superficie totale de 5597 ha, est pour 96 % en Aveyron et pour 4% dans le Cantal. **COMMUNES DANS LE PARC** : SAINT-LAURENT-D'OLT. LA CAPELLE BONANCE ❖ **ALTITUDE MIN-MAX** : 200 > 850 M ❖ **PRINCIPAUX ENJEUX** : FAUNE ET FLORE DES MILIEUX OUVERTS DE LANDES ET DES RIVIÈRES, FORÊTS ALLUVIALES, ESPÈCES ANIMALES AQUATIQUES

## ❖ LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE



## ❖ LES CARACTÉRISTIQUES DU SITE

Cette zone s'étend le long de la rivière Lot et deux de ses affluents : la Truyère et le Goul. Elle est délimitée par la commune de Saint Laurent d'Olt en amont.

La ZSC se partage en trois parties distinctes : le Lot de Saint-Laurent-d'Olt à Espalion, le Lot d'Espalion à Grand-Vabre, et les parties du Goul et de la Truyère.

Le bassin versant du Lot est relativement accidenté, surtout dans sa partie amont.

Dans toute la partie orientale, les pentes sont fortes, du fait que la rivière se trouve dans un lit relativement étroit et limité

par des berges élevées.

Le Lot prend sa source en Lozère, au Bleyrard, près du Mont Lozère à 1272 m d'altitude. Il parcourt 485 km avant de se jeter dans la Garonne à Aiguillon, dans le Lot-et-Garonne. C'est la deuxième plus longue rivière de France !

Le bassin versant du Lot, qui représente l'espace drainé par la rivière, est de 11 254 km<sup>2</sup> !

La rivière est surtout alimentée par les eaux de pluie, ce qui explique qu'en hiver, les crues sont fréquentes alors qu'entre



NATURA 2000

juillet et septembre, on peut observer de graves problèmes d'étiages (sécheresse). L'étiage est le niveau du cours d'eau le plus bas, et peut engendrer des problèmes de survie pour la faune aquatique lorsqu'il est trop bas. Le régime hydraulique du Lot, dans

le périmètre du site Natura 2000, est artificialisé du fait de la présence d'ouvrages hydroélectriques sur une grande partie de son cours : Castelnau Lassouts, Golinhac... L'Aveyron et ses barrages contribuent d'ailleurs à 20% de la production hydro-électrique française.



## ❖ QUELS ENJEUX SUR LE SITE ?

Le site a été désigné Natura 2000 pour la présence de plusieurs habitats naturels rares : milieux ouverts de landes et de prairies, végétation des rivières, forêts alluviales d'Aulne et de Frêne.

Les habitats naturels liés aux pratiques agricoles sont menacés de disparition, en raison de l'abandon progressif du pâturage et de la fauche.

La rivière accueille également des espèces animales protégées, comme la Loutre, qui recolonise petit à petit des secteurs d'où elle avait disparu ; 2 espèces

de chauves-souris (le Petit rhinolophe et le Vespertilion à oreilles échancrées) utilisent la rivière et ses abords pour chasser des insectes et trouver des abris (cavités naturelles, granges, arbres...). trois poissons rares (le Chabot, la Lamproie de Planer et le Toxostome) ont été capturés dans la rivière lors des inventaires scientifiques. Des libellules (Odonates) rares et protégées ont été trouvées également le long du cours d'eau.



*Colonie de Grands murins*

## ❖ QUELLES ACTIONS POUR CONSERVER CETTE BIODIVERSITÉ D'IMPORTANCE EUROPÉENNE ?

Les actions à mener en priorité sur le site concernent :

- ◆ le maintien des milieux ouverts et des prairies liés à l'agriculture, en informant les éleveurs de l'intérêt de ces zones (possibilité d'aides financières en contrepartie de contraintes),
- ◆ la conservation des forêts le long des cours d'eau,
- ◆ la conservation, voire la restauration, des milieux riverains favorables aux espèces aquatiques : coupes sélectives, replantation d'espèces, protection de zones fragiles...



*Loutre*



*Laineuse du prunellier*



*Géranium des bois*



# ZPS GORGES DE LA DOURBIE ET CAUSSES AVOISINANTS

Directive Habitats naturels Faune Flore  
FR7312007

❖ **SUPERFICIE** : 23055 HA ❖ **COMMUNES CONCERNÉES** : CREISSELS, LAPANOUSE-DE-CERNON, MILLAU, NANT, LA ROQUE-SAINTE-MARGUERITE, SAINT-ANDRÉ-DE-VÉZINES, SAINT-JEAN-DU-BRUEL, SAUCLIÈRES ❖ **ALTITUDE MIN-MAX** : 326 > 1354 M ❖ **PRINCIPAUX ENJEUX** : OISEAUX DES MILIEUX OUVERTS DE PELOUSES, OISEAUX DES FALAISES ET DES FORÊTS

## ❖ LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE



## ❖ LES CARACTÉRISTIQUES DU SITE

La ZPS « Gorges de la Dourbie et causses avoisinants » s'étend sur 28116 ha et sur les deux départements de l'Aveyron (82 %) et du Gard (18 %).

Les Gorges de la Dourbie séparent le Causse du Larzac du Causse Noir.

Le dénivelé est important.

C'est un magnifique ensemble de gorges avec des parois et des corniches calcaires.

La Dourbie se jette dans le Tarn à Millau.

La Dourbie prend sa source 60 km plus haut, sur les pentes du massif de l'Espérou.

L'ensemble du site est très pittoresque (nombreux sites inscrits et classés)

avec des points de vue (Cantobre, Saint-Véran...), des grottes, des falaises

abruptes, des chaos ruiniformes (Montpellier-le-Vieux) et des résurgences (l'Espérelle, le Durzon).

Le périmètre s'étale en partie sur le Causse Bégon, le Causse Noir et le Causse du Larzac.

La végétation est formée de pelouses xérothermiques (qui supportent les fortes températures et la sécheresse), de landes,



de taillis de chênes pubescents, de hêtres et de pins sylvestres.

Les cultures et les ripisylves à *aulnes* et *saules* alternent au fond de la vallée.

La ZPS « Gorges de la Dourbie et causses avoisinants » offre une grande variété de milieux : agro-pastoraux (pelouses, prairies et champs cultivés), bois et forêts (feuillus, conifères et peuplements mixtes), rupestres (escarpements rocheux, chaos, falaises) et aquatiques (cours d'eau, habitats fluviaux).

Cet espace offre de nombreux sites de reproduction et de vastes territoires de

chasse (sites d'alimentation) favorables aux oiseaux. La cartographie des formations végétales croisée avec la cartographie des zones de répartition des oiseaux permet de repérer avec précision ces habitats d'espèces.

La ZPS « Gorges de la Dourbie et causses avoisinants » s'avère donc indispensable à la survie de plusieurs espèces d'oiseaux rares et revêt une importance nationale pour certaines d'entre elles, notamment pour les rapaces et les oiseaux des milieux ouverts.



*Vautour fauve*



## ❖ QUELS ENJEUX SUR LE SITE ?

Tous les rapaces sont protégés en France ainsi que de nombreux passereaux. La Directive Oiseaux met l'accent sur certaines de ces espèces particulièrement menacées en Europe. La liste des oiseaux ainsi établie pour le périmètre de la Z.P.S. comporte 22 espèces : **Aigle botté**, **Aigle royal**, **Alouette lulu**, **Bondrée apivore**, **Bruant ortolan**, **Busard cendré**, **Busard Saint Martin**, **Circaète Jean le Blanc**, **Crave à bec rouge**, **Engoulevent d'Europe**, **Faucon pèlerin**, **Fauvette pitchou**, **Grand Duc d'Europe**, **Milan noir**, **Milan royal**, **Oedicnème criard**, **Pic noir**, **Pie-grièche écorcheur**, **Pipit rousseline**, **Vautour fauve**, **Vautour moine**, **Vautour percnoptère**.

## ❖ QUELLES ACTIONS POUR CONSERVER CETTE BIODIVERSITÉ D'IMPORTANCE EUROPÉENNE ?

Un volet d'actions important est consacré à la prise en compte des enjeux de protection des oiseaux dans le développement des activités de pleine nature (réflexion sur de projets d'aménagements, appui aux organisateurs de manifestations sportives, information et formation, suivi d'espèces...).

Il est également possible d'interdire temporairement l'accès à certains sites (via ferrata, voies d'escalade...) pour permettre à certaines espèces (Vautour percnoptère, Crave à bec rouge, Vautour moine...) de se reproduire sans être dérangées. Le dérangement est en effet une cause identifiée d'échec de la reproduction.

Des opérations de sensibilisation auprès des éleveurs sont mises en place pour améliorer leur connaissance sur les espèces qui nichent dans les cultures (busards) et sur les méthodes pour les protéger.

De même, les forestiers sont informés de la présence d'espèces nichant dans les arbres ; ainsi, les périodes choisies pour exploiter les boisements sont hors de la période de nidification des oiseaux.



*Lavogne*



*Gypaète barbu jeune*



# ZPS GORGES DU TARN ET DE LA JONTE

Directive Oiseaux

FR7312006

- ❖ **SUPERFICIE** : 5841 HA
- ❖ **COMMUNES CONCERNÉES** : LA CRESSE, MILLAU, MOSTUÉJOULS, PAULHE, PEYRELEAU, RIVIÈRE-SUR-TARN, VEYREAU
- ❖ **ALTITUDE MIN-MAX** : 373 > 961 M
- ❖ **PRINCIPAUX ENJEUX** : OISEAUX DES MILIEUX FORESTIERS ET DES FALAISES

## ❖ LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE



## ❖ LES CARACTÉRISTIQUES DU SITE

La ZPS des Gorges du Tarn et de la Jonte FR 7312006 se compose de 3 zones distinctes :

- ◆ un linéaire de falaises et de pentes boisées sur les corniches du Causse Noir, en surplomb de la Vallée du Tarn et des Gorges de la Jonte en versant nord,
  - ◆ un linéaire de falaises dans les Gorges du Tarn et sur une partie du Causse de Sauveterre,
  - ◆ les Puechs de Fontaneilles et de Suèges avec leurs ceintures de terres noires.
- Constituée pour l'essentiel de gorges calcaires qui entaillent les Causses Noir, Méjean et de Sauveterre, la ZPS est particulièrement riche en rapaces.
- Les versants des gorges sont entaillés par des vallons et ravins boisés qui sont favorables à l'ensemble des rapaces arboricoles (qui nichent dans les arbres).
- En marge de ces sites, les terres noires sont également assez riches en passereaux.



Puech de Suege



## ❖ QUELS ENJEUX SUR LE SITE ?

Tous les rapaces sont protégés en France, ainsi que de nombreux passereaux. Parmi ceux-ci, 17 sont particulièrement menacés en Europe, et justifient la désignation de ces périmètres en Z.P.S.

- Aigle botté** *Hieraetus pennatus*
- Aigle royal** *Aquila chrysaetos*
- Alouette lulu** *Lullula arborea*
- Bondrée apivore** *Pernis apivorus*
- Bruant ortolan** *Emberiza hortulana*
- Circaète Jean-le-Blanc** *Circaetus gallicus*
- Crave à bec rouge** *Pyrhocorax pyrrhocorax*
- Engoulevent d'Europe** *Caprimulgus europaeus*
- Faucon pèlerin** *Falco peregrinus*
- Grand-duc d'Europe** *Bubo bubo*
- Milan noir** *Milvus migrans*
- Milan royal** *Milvus milvus*
- Pic noir** *Dryocopus martius*
- Pie-grièche écorcheur** *Lanius collurio*
- Vautour fauve** *Gyps fulvus*
- Vautour moine** *Aegypius monachus*
- Vautour percnoptère** *Neophron percnopterus*

Les rapaces diurnes sont bien représentés dans ces secteurs relativement escarpés comme les falaises calcaires et les pentes boisées, propices à la nidification de ces oiseaux très sensibles au dérangement.

Cinq espèces de rapaces diurnes différentes nichent dans les milieux rupestres du site : le faucon crécerelle, le faucon pèlerin, l'Aigle royal, le Vautour fauve et le Vautour percnoptère.

Quant aux versants boisés et très pentus, qu'ils soient situés au-dessus des falaises ou au pied de celles-ci et jusqu'à la rivière, ils sont peu exploités par l'homme et sont favorables à la nidification de certains rapaces arboricoles parmi les plus menacés d'Europe comme le Vautour moine. On y trouve également le Circaète Jean-le-Blanc, le Milan royal et le Milan noir. Il faut aussi noter la présence d'oiseaux plus communs dans la région, comme l'Épervier d'Europe, la Bondrée apivore, la Buse variable et l'Autour des palombes.

Les milieux rencontrés sont également très propices à l'Aigle botté qui semble reconquérir des territoires dans la région.

6 espèces de rapaces nocturnes sont présentes dans la Z.P.S. des Gorges du Tarn et de la Jonte : le Hibou grand-duc d'Europe, le Hibou petit-duc, la Chouette hulotte, la Chevêche d'Athéna, l'Épervier des rochers.

Toute la Z.P.S. est également riche d'autres espèces, comme le Martinet à ventre blanc, l'Hirondelle de rochers, le Monticole bleu, le Crave à bec rouge, le Pic noir, l'Alouette lulu et la Pie-grièche écorcheur. En hiver, le Tichodrome échelette fréquente les falaises.



Vautour Fauve



Mostuéjols



Aigle Royal



Milan Royal



Circaète Jean-le-Blanc

## ❖ QUELLES ACTIONS POUR CONSERVER CETTE BIODIVERSITÉ D'IMPORTANCE EUROPÉENNE ?

- ◆ Adapter et encadrer les pratiques d'activités de loisirs (et dans une moindre mesure les activités agricoles et forestières) maîtriser la fréquentation humaine du site, pour éviter la destruction des milieux fragiles et le dérangement des oiseaux à la période de reproduction.